



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

SOMMAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ... 4

DGA RESSOURCES

1. Pilotage stratégique.....	8
2. Affaires générales	10
3. Affaires juridiques	10
4. Assurances.....	11
5. Marchés publics.....	11
6. Finances	13
7. Innovation.....	14
8. Système d'information & de télécommunication.....	16
9. Système d'information géographique.....	17
10. Centre aquatique du Grand Bleu	19

DGA DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

1. Accompagnement entrepreneuriat	21
2. Stratégie, Action économique & Marketing territorial	23
3. Habitat, Logement & Gens du voyage	29
4. Aménagement	30
5. Rénovation urbaine	32
6. Politique de la ville	34
7. Transition urbaine & Agriculture	35

DGA MOBILITÉ

1. Autorité organisatrice de la mobilité.....	38
2. Régie communautaire des transports publics PALM BUS	40



SOMMAIRE

DGA ENVIRONNEMENT, DÉCHETS, ÉNERGIE

1. Stratégie déchets & Projets UVE.....	45
2. Collecte.....	46
3. Transition énergétique.....	52
4. Environnement & Cadre de vie.....	56

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES

1. DGAST Cycles de l'eau	60
2. DGAST Aménagements urbains & Équipements publics	63
3. DGAST Exploitation-Construction	69
4. DGST Direction administrative & Financière.....	69

COMMUNICATION

1. Communication institutionnelle.....	71
2. Communication interne.....	72
3. Presse	72

PÔLE MÉTROPOLITAIN CAP AZUR



Date de la publication :
Septembre 2025

Directeur de la publication :
Michel Tani, DGS

Rédaction :
Services communautaires

Photographie :
C. Giraud ; M. Girolodo ; R. Herzfeld ;
J. Kelagopian ; P. Busser ; R. Feyte ;
Mairie de Cannes ; Mairie de Le
Cannet ; Mairie de Mandelieu-La
Napoule ; Mairie de Mougins ;
Mairie de Théoule-sur-Mer ; Pôle
Compagny ; Shutterstock ; A. Soules ;
Comte & Vollenweider. Droits réservés.

Coordination-Maquette-Conception :
Service Communication
Agglomération Cannes Lérins -
Aéroport Cannes Mandelieu
277 avenue Francis Tonner - H16 -
Bât. A - 06150 CANNES LA BOCCA

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La Direction Générale des Services (DGS) structure continuellement son action autour des missions prioritaires suivantes :

- **Piloter la bonne exécution des projets stratégiques** pour, d'une part proposer et éclairer les arbitrages politiques et d'autre part mettre scrupuleusement en œuvre les décisions prises par les élus au bénéfice des usagers de notre bassin de vie ;
- **assurer le management général des équipes**, donner de la lisibilité et de la perspective à l'action collective ;
- **maintenir une interaction permanente avec les communes membres** de notre Agglomération et les opérateurs institutionnels du territoire pour travailler en parfaite coordination ;
- **conduire certaines missions transversales** : coordination du Conseil de Développement ; instance de démocratie participative, gestion de l'information et de la protection des données, organisation d'évènements en matière d'innovation et de transition écologique.



PILOTER LES PROJETS STRATÉGIQUES

En lien avec l'équipe de Direction Générale Adjointe et la Direction Générale des Services Techniques, la DGS exerce un pilotage fin des dossiers et opérations majeures pour assurer la maîtrise des plannings, la qualité du service et des équipements, au meilleur coût pour le contribuable. Elle œuvre également au quotidien pour impulser la transversalité entre les services ; condition sine qua non de la performance publique.

Ainsi, parmi les dossiers structurants et prioritaires qui ont jalonné l'activité des services et de la DGS en 2024, figurent notamment :

- L'optimisation continue de la construction budgétaire et de la gestion des ressources, dans un contexte toujours plus contraint ;
- la poursuite de la réalisation des travaux de protection et de lutte contre les inondations et notamment de l'aménagement de la Frayère Aval, et les procédures administratives obligatoires pour les projets majeurs de Minelle et des Barnières à Mandelieu-La Napoule ;
- le pilotage du déroulement des délégations de service public du réseau de chaleur biomasse, du réseau de chaleur et de froid basé sur la récupération de chaleur de la station d'épuration Aquaviva et du réseau de chaleur et de froid Cannes Croisette basé sur les calories de l'eau de la mer ;
- l'élaboration et la conclusion d'un nouveau marché pour assurer la collecte des déchets à Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer ;
- la poursuite des démarches techniques, juridiques et administratives associées à l'installation d'une station de production d'hydrogène vert sur le territoire communautaire. Cette station permettra notamment d'alimenter la flotte du réseau de transport Palm Bus ;
- l'engagement et la finalisation des procédures d'attribution des marchés publics pour la construction des bâtiments Sport - Santé dans le cadre de la Nouvelle Frayère ;
- l'évaluation à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat Intercommunal ;
- le suivi particulier de la résilience du système informatique par un plan d'investissement massif de remédiation et de lutte contre les risques majeurs.

ASSURER LE MANAGEMENT GÉNÉRAL DES ÉQUIPES, DONNER DE LA LISIBILITÉ ET DE LA PERSPECTIVE À L'ACTION COLLECTIVE

La DGS a maintenu un suivi rigoureux de la performance des services communautaires. Des tableaux de bord élaborés conjointement avec la Direction des Finances et tout particulièrement le service du Contrôle de gestion, ont été réalisés mensuellement et transmis au Président.

En matière de pilotage interne, outre les séquences de pilotage hebdomadaire avec l'équipe de Direction Générale, des réunions trimestrielles internes à destination des cadres communautaires ont également été proposées. Il s'agit ainsi d'offrir aux manageurs une vision globale des enjeux de la collectivité, de renforcer le sentiment d'appartenance et la motivation des équipes.

Dans ce même objectif, en lien avec le Service communication et la Direction des Ressources Humaines, la DGS a continué à piloter la réalisation d'une newsletter mensuelle à l'attention de l'ensemble des agents pour partager avec eux les grands projets, les temps forts de l'activité communautaire et permettre une connaissance partagée des missions exercées au sein des services communautaires.

MAINTENIR UNE COORDINATION PERMANENTE AVEC NOS COMMUNES MEMBRES ET NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Afin de permettre la bonne avancée des projets, les **réunions de coordination avec les 5 communes membres, les services déconcentrés de l'État**, les établissements publics de coopération intercommunale du bassin de vie ont, naturellement, jalonné l'année 2024.

Ainsi, au travers des comités de directions et réunions bilatérales organisés avec les communes membres, des rendez-vous avec les services de

l'État (Sous-Préfecture, DREAL, DDTM, DDFIP...) et des réunions avec les EPCI du bassin de vie, la Direction Générale a maintenu un engagement constant pour s'assurer de la bonne avancée des projets.

À noter également qu'en 2024, la Présidence tournante du Pôle Métropolitain Cap Azur était assurée par le Président de l'Agglomération Cannes Lérins. Dès lors, les services communautaires ont été particulièrement mobilisés pour assurer le pilotage des dossiers du Pôle Métropolitain.

ASSURER DES MISSIONS TRANSVERSES

Démocratie participative

Piloté par la DGS, le **Conseil de Développement Cannes Lérins** a été particulièrement actif en 2024 :

- 10 séquences de travail ont été organisées dans le cadre des 5 commissions thématiques qui le composent : Enseignement supérieur et formation, Économie et aménagement, Environnement et traitement des déchets, Transports et mobilité, et Gestion des risques naturels ;
- une visite pédagogique du centre de tri du SMED a été proposée ;
- les propositions issues des travaux des 80 membres ont été présentées lors du **Conseil des Maires** du 6 juin 2024 ;
- une assemblée plénière s'est tenue le 19 septembre 2024 pour dresser le bilan annuel et présenter le **rapport d'activités** du Conseil de Développement ;
- ces travaux ont été partagés avec l'ensemble des élus à l'occasion du **Conseil communautaire** du 11 octobre 2024.



Évènements d'innovation et de transition énergétique

Plusieurs initiatives visant à catalyser l'innovation locale ont été portées par la DGS :

- « **La Force Locale Décarbonée** », a réuni 50 opérateurs (entreprises, bailleurs sociaux, associations, scientifiques, institutionnels) le 19 septembre 2024 afin d'échanger sur les expérimentations locales et les dispositifs d'accompagnement ;
- « **L'Accélérateur de Solutions-Climat** », dont la troisième édition s'est tenue le 6 juin 2024, a permis à 18 start-ups et PME de présenter des solutions innovantes en mobilité durable, gestion des ressources en eau, gestion des déchets et énergies bas carbone. À noter, en cette année 2024, cette manifestation a été élargie au périmètre du Pôle Métropolitain Cap Azur.

Gestion de l'information et protection des données-archivage

La DGS a également piloté la **mise en place d'un système d'archivage centralisé**, visant à :

- Protéger et valoriser les documents depuis la création de l'Agglomération Cannes Lérins ;
- garantir leur disponibilité, leur intégrité et la traçabilité de leur consultation.

Ce chantier considérable s'est appuyé sur les recommandations du Directeur des Archives Départementales. Il a nécessité la création de référentiels dédiés et la mise en place de référents dans chaque direction.



La Force Locale Décarbonée



Accélérateur de Solutions-Climat

Protection des données personnelles

La structuration de la politique de protection des données personnelles a été poursuivie par le Délégué à la Protection des Données, avec notamment :

- **96 traitements** inventoriés dans le registre des traitements ;
- **38 sous-traitants** recensés avec vérification des clauses contractuelles ;
- **1 audit interne** ;
- **la production d'un bilan annuel**.

Enfin, plusieurs séances d'information ont été organisées à l'attention du personnel pour mettre en œuvre une sensibilisation continue et répondre à l'ensemble des questions spécifiques.

UNE NOUVELLE FOIS, L'ANNÉE 2024 A ÉTÉ RICHE DE PROJETS ET DE RÉALISATIONS ; À DÉCOUVRIR PLUS EN DÉTAILS DANS CE RAPPORT D'ACTIVITÉS !



CANNES

DGA RESSOURCES

1. PILOTAGE STRATÉGIQUE

INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS



1 048 agents, dont 390 agents de la Régie PALM BUS ;



46 promotions et avancements de grades dont 30 en catégorie C, 10 en catégorie B et 6 en catégorie A ;



1 Commission de valorisation des Parcours professionnels pour chacune des trois catégories statutaires A, B et C et 1 Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C ;



5 F3SCT (Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail) et 7 Comités techniques ;



98 jurys de recrutement organisés ;



4 698 actes administratifs pris en matière de Ressources Humaines ;



381 visites médicales en unité mobile pour un meilleur suivi des agents communautaires ;



19 lauréats de concours et examens professionnels ;



Augmentation du taux d'emploi des bénéficiaires d'obligation d'emploi : 7,76% en 2024 contre 6,94 % en 2023 grâce à une politique volontariste dans le cadre du plan Handicap 2023-2025 ;



341 agents formés pour 1 093,5 jours soit plus de 24% d'agents ayant participé à une session de formation en 2024.

ACTIONS PHARES

- Dans le cadre de la marque employeur et afin de favoriser la recherche de candidats, poursuite des partenariats (France Travail, établissements scolaires, universitaires) et participation à des salons et jobdating thématiques ;
- 3^{ème} séminaire de cohésion des encadrants communautaires ;
- déploiement du service de facilitation du quotidien dans le cadre de l'accompagnement des situations d'usure professionnelle et de pénibilité ;
- mise en place d'une procédure de signalement des actes de violence, de harcèlement ou d'agissements sexistes ;
- déploiement des actions prévues dans le cadre du 2^{ème} Plan Pluriannuel en faveur de l'Egalité Professionnelle pour la période 2024-2026 ;
- bilan du 1^{er} plan ResPiRe de prévention contre les risques psychosociaux et lancement du 2^{ème} plan ResPiRe triennal 2025-2027 ;
- poursuite du 1^{er} plan en faveur de l'insertion des agents en situation de handicap, en partenariat avec les Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique : aménagement de 13 postes de travail, participation au DUODAY, et organisation d'ateliers de sensibilisation durant la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées ;
- déploiement du plan triennal de développement des compétences 2023-2025 et bilan intermédiaire ;
- plusieurs évènements en matière de Santé et Sécurité au Travail : risques routiers (28/05/24), fatigue visuelle (14/10/24), mois sans tabac (11/24) ;
- poursuite des actions de solidarité/cohésion dans le cadre du plan ResPiRe :
 - ◊ 2^{ème} campagne de collecte de don du sang en partenariat avec l'Université de Nice Côte d'Azur et l'Établissement Français du Sang,
 - ◊ une Rose pour Octobre Rose et 2^{ème} participation pour Movember ;
- marché en matière de formations réglementaires et bureautiques ;
- sensibilisation à la laïcité avec l'organisation d'un challenge en ligne (12/24) ;
- 1^{ère} journée de préparation à la retraite pour les agents à 3 ans d'une possibilité de départ à la retraite.

AUTRES FAITS MARQUANTS

- Élaboration du Rapport Social Unique (RSU) 2024 et du nouvel Index d'Égalité professionnelle ;
- poursuite du déploiement du plan d'actions en matière de prévention des risques professionnels avec : 11 jours de visites de sécurité dont 2,5 jours d'inspection et de suivi d'inspection avec l'ACFI, 2 jours de visite avec la délégation de la F3SCT (4 sites visités) et 1,5 jour ;
- déploiement des programmes de prévention et animation du réseau des assistants de prévention afin de développer la culture interne en matière de sécurité et de santé au travail. Réalisation et mises à jour des Documents Uniques des services techniques mutualisés : 3 réunions du réseau des assistants de prévention ;
- dans le cadre de la démarche ReSPIRe, organisation de la 4^{ème} saison des « calendriers inversés » au profit des Restos du Cœur et du 4^{ème} concours de dessins des enfants du personnel communautaire ;
- poursuite de la politique volontariste en matière d'insertion et de lutte contre les incivilités avec l'accueil de Travaux d'Intérêt Général au sein de services communautaires ;
- poursuite des ateliers internes d'intelligence collective et de créativité notamment sur des thématiques comme « Animer et renforcer la créativité de son équipe », « La maîtrise des temps et des priorités » et « Mener un entretien de recadrage » ;
- reprise des Ateliers des Savoirs avec les thématiques suivantes : décryptage du bulletin de paie, projets européens et biodéchets ;
- poursuite de la mise en œuvre d'une véritable stratégie d'intégration et de prise de poste avec la mise en place de rendez-vous d'étonnement (14 réalisés) dédiés à J+30, M+6 et A+1 et organisation de 3 journées d'intégration ;
- réalisation d'entretiens de départ avec les agents quittant l'établissement ;
- 4 réunions de la Commission pluridisciplinaire Santé-Handicap dans le cadre du suivi du maintien dans l'emploi des agents communautaires ;
- poursuite des parcours ELan et Itin&R d'accompagnement renforcé à la préparation des concours et examens professionnels ;
- plan de résorption de l'emploi précaire avec la mise en stage d'agents de catégorie C contractuels en poste depuis 24 mois en moyenne ;
- dialogue social régulier avec les partenaires sociaux et notamment avec les agents de la Collecte dans le cadre du suivi du projet de l'Opti et de réinternalisation de prestations ;
- lancement et déploiement de la campagne de prévention en matière de lutte contre la consommation d'alcool et de stupéfiants avec la réalisation de tests dans les services intervenant notamment sur la voie publique ou ayant recours à des outils et machines dangereux.



Accueil des nouveaux arrivants

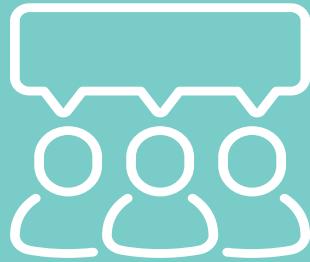


Visite du site Nartassier



Ateliers des Savoirs : Les projets européens

2. AFFAIRES GÉNÉRALES



5 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

4 BUREAUX COMMUNAUTAIRES

215 ACTES ADMINISTRATIFS

184 délibérations, 17 décisions, 14 arrêtés communautaires.

Continuité des missions courantes (suivi/gestion du courrier, organisation des instances communautaires, rédaction/contrôle des actes, télétransmission des actes, tenue des registres, transit des courriers et parapheurs par appariteur).

3. AFFAIRES JURIDIQUES

AFFAIRES JURIDIQUES ET FONCIÈRES

L'ANNÉE 2024 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE INTENSIFICATION DU SOUTIEN JURIDIQUE AUPRÈS DES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS ET DU SICASIL, AVEC POUR OBJECTIFS LA PROTECTION DES INTÉRÊTS PUBLICS, LA SÉCURISATION DES ACTIONS ET L'APPUI STRATÉGIQUE DANS LES PROJETS INNOVANTS.

Protection des intérêts de la collectivité

- Gestion proactive des précontentieux et contentieux devant les juridictions administratives et judiciaires ;
- encadrement des expertises amiabiles et judiciaires ;
- sécurisation des pièces contractuelles et des procédures sensibles ;
- suivi des contraventions routières.

Conseil juridique transversal

- Soutien des services de l'Agglomération et du SICASIL : conventions, délibérations, arrêtés ;
- accompagnement des agents et élus, notamment dans les dossiers relatifs à la protection fonctionnelle ;
- conseil stratégique et rédactionnel dans des projets complexes et à fort enjeu :
 - ◊ Cannes Lérins Hydrogène ;
 - ◊ réutilisation des eaux usées traitées ;
 - ◊ réseaux de thalassothermie ;
 - ◊ gazéification hydrothermale ;
 - ◊ nouveau mode de gestion de la Régie PALM BUS.

Acculturation et expérimentation de l'intelligence artificielle (IA)

Positionnée comme une direction pilote au sein de la collectivité, la direction juridique a été fortement impliquée dans les **premières expérimentations d'outils d'intelligence artificielle**, afin d'**anticiper les usages, d'évaluer les risques** et de contribuer à la structuration éthique des pratiques.

- Participation dès la phase de bêta-test à l'expérimentation de la solution d'IA générative de LexisNexis SA ;
- contribution à plusieurs tests de solutions IA juridiques en lien avec les besoins opérationnels de la direction ;
- participation active au groupe de travail sur l'éthique de l'IA au sein de l'Agglomération.

Adhésion à la centrale d'achat AGORASTORE

Dans une logique de **modernisation et de valorisation du patrimoine mobilier**, la direction a engagé la démarche d'adhésion à **AGORASTORE**, permettant la **vente aux enchères en ligne du matériel réformé**. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de gestion responsable, transparente et efficace des biens publics.

DÉONTOLOGIE

Poursuite de la démarche éthique et déontologique :

- Renforcement du dispositif d'alerte éthique ;
- mise en place d'une procédure interne de signalement ;
- sensibilisation des agents et des élus sur les règles de déontologie et obligations de probité : mise en place d'une note et d'une procédure lors de la remise de cadeau, invitation ou tout avantage par une entreprise, prestataire ou partenaire.

4. ASSURANCES



109 véhicules assurés en 2024 au sein du parc automobile de l'Agglomération (poids-lourds, véhicules légers, scooters... etc).



160 déclarations automobiles, 12 dossiers de dégradations de domaine public.



Prévention et sensibilisation à la culture du risque : mise en œuvre d'indicateurs pour réduire la sinistralité.



Recherche de synergies opérationnelles et stratégiques entre les équipes notamment lors de marchés de travaux complexes.



Lancement des marchés d'assurances : automobile, responsabilité civile, protection juridique et fonctionnelle dans un contexte assurantiel très contraint pour les collectivités.

5. MARCHÉS PUBLICS

MISSION DE LA DIRECTION

- Élaborer, gérer et évaluer une **stratégie d'achat** pour la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins et le SICASIL ;
- **conseiller les services** sur les choix des procédures d'achat public ;
- **concevoir et gérer les contrats publics** et les dossiers de consultations des entreprises, de l'aide à la définition des besoins à la notification des marchés ;
- accompagner les services dans l'élaboration de leurs besoins et rationnaliser les coûts ;
- **évaluer et gérer les risques** juridiques liés à la commande publique ;
- apporter une expertise ponctuelle sur l'ensemble des contrats publics dont les délégations de service public.

En 2024, pour le compte de l'Agglomération et du SICASIL, **214 dossiers ont été traités par la Direction de la Commande Publique** représentant 73 procédures de marchés notifiés, hors avis et expertises contrats publics à la demande. Près d'un marché sur trois est divisé en lots.

POUR LE COMPTE DU SICASIL



S I C A S I L

- 24 marchés/lots publiés dont :
 - ◊ 3 marchés passés en procédure d'appel d'offres ouvert ;
 - ◊ 3 marchés passés en procédure de marchés subséquents dans le cadre d'un accord-cadre initial ;
 - ◊ 3 marchés passés en procédure adaptée ;
 - ◊ 5 marchés passés en procédure négociée, sans publicité ni mise en concurrence ;
 - ◊ 1 occupation du domaine public pour un commerce (AOT) ;
- **1 délégation de service public** Réseau de chaleur STEP AQUAVIVA ;
- **58 avenants** notifiés.

- 128 marchés/lots et DSP publiés dont :
 - ◊ 68 marchés passés en procédure d'appel d'offres ouvert ;
 - ◊ 4 marchés passés en procédure de marchés subséquents dans le cadre d'un accord-cadre initial ;
 - ◊ 36 marchés en procédure adaptée ;
 - ◊ 19 marchés passés en procédure négociée, sans publicité ni mise en concurrence ;
 - ◊ 1 occupation du domaine public pour un commerce (AOT) ;

MARCHÉS NOTIFIÉS DANS LE CADRE D'UNE STRATÉGIE D'ACHAT EN GROUPEMENTS DE COMMANDE

- 44 marchés (Ville de Cannes coordinateur) ;
- 10 marchés (CACPL coordinateur).

13 COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES (CAO)

- 12 CACPL ;
- 1 SICASIL.

ACTIONS PHARES

- **Lancement des marchés complexes et structurants pour l'Agglomération et le SICASIL :**
 - ◊ construction du Bâtiment Sport Santé dans le cadre de la rénovation urbaine NPRU Nouvelle Frayère ;
 - ◊ collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de l'Agglomération et lavage des contenants ;
 - ◊ navettes estivales PALM BUS gratuites desservant les villes de Cannes et Mandelieu-La Napoule ;
 - ◊ service de transport collectif à la demande - PALM à la demande ;
 - ◊ entretien des cours et des ouvrages hydrauliques sur le territoire de l'Agglomération ;
 - ◊ création d'un réseau de chaleur – Quartier de la Frayère ;
 - ◊ acquisition de biocarburant HVO 100 % renouvelable ;
 - ◊ sensibilisation, accompagnement et formation en faveur de l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des agents communautaires en situation de handicap ;
 - ◊ reconstruction du poste de refoulement Saint Pierre ;
 - ◊ réalisation de travaux de GEMAPI, catastrophe naturelle et PAPI ;
 - ◊ gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage ;
 - ◊ élaboration du Programme Local de l'Habitat de l'Agglomération ;
- **lancement de la délégation de service public de l'exploitation d'un réseau de chaud et de froid alimenté par la récupération des calories sur les réseaux d'assainissement en sortie de la station d'épuration Aquaviva.**



Bâtiment Sport Santé, Nouvelle Frayère (Modélisation 3D)



Poste de refoulement Quai Saint Pierre (Modélisation 3D)

AUTRES FAITS MARQUANTS

- Réorganisation de la Direction de la Commande Publique avec la **création d'un pôle Ingénierie d'achat – Expertise pré-contentieux / contentieux** ;
- poursuite de la **stratégie d'achat communautaire avec consolidation de la nouvelle nomenclature** des achats et l'instauration d'un prévisionnel des marchés ;

- process d'allègement des procédures en faveur des directions opérationnelles avec **mise en place d'une fiche achat** ;
- démarrage de la phase pré-opérationnelle du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (**SPASER**) ;
- **actions d'accompagnement et de formations intras** des primo-arrivants et des cellules marchés sur demande des directions opérationnelles.

6. FINANCES

333 M€
DE BUDGET GÉRÉ EN 2024

13 972
MANDATS & TITRES ÉMIS

47,2 M€
D'INVESTISSEMENTS
RÉALISÉS

13,9 M€
DE RECETTES OBTENUES
EN 2024



- **Mise en œuvre de l'ingénierie financière permettant le financement des investissements** ;
- **pas d'augmentation des taux d'imposition** ;
- **gestion du Contrat Horizon avec le Département des Alpes-Maritimes pour le financement des investissements**.

AUTRES FAITS MARQUANTS

La Direction des Finances élaboré et assure le suivi, sur l'année, des 4 budgets de l'Agglomération. Leur exécution s'est concrétisée par l'émission de 13 972 mandats et titres de recettes.

Soucieuse de la qualité des comptes de l'Agglomération, la Direction des Finances a poursuivi le travail de mise à jour de l'actif, hérité notamment des syndicats absorbés, et de la régularisation comptable des amortissements.

La rigueur financière passe notamment par la constitution de tableaux de bord mensuels représentant l'ensemble des services. Ces données constituent un outil de pilotage à l'attention de l'exécutif et de la Direction Générale des Services.

En matière fiscale, outre le suivi de l'évolution des bases, révélatrices de l'activité économique du territoire, la Direction des Finances reste attentive aux évolutions législatives susceptibles d'avoir une incidence sur les finances communautaires et le contribuable. Elle se charge ainsi d'établir les données prospectives concernant l'essentiel des recettes de l'Agglomération. Le maintien des taux d'imposition et l'absence de fiscalité additionnelle appliquée sur les ménages constituent les postulats de la gestion financière de l'Agglomération.

Dans un contexte de raréfaction de l'argent public, la cellule « Recherche de financement » assure une veille quant aux subventions susceptibles d'être sollicitées auprès des partenaires institutionnels. Elle assure également la préparation du cadre

conventionnel avec les financeurs, le montage des dossiers de subventions et l'instruction des appels de fonds au gré de l'avancement des projets communautaires subventionnés. 13,9 M€ de recettes ont ainsi été obtenues en 2024.

Dans le cadre du financement de ses investissements, la Direction des Finances assure le suivi de l'encours de la dette, prépare et négocie les contrats de prêts avec le souci permanent de saisir les opportunités de marché de nature à réduire les charges financières de l'établissement.

Enfin, la cellule « Contrôle de gestion » établit des tableaux de bord mensuels retraçant l'activité des services du point de vue qualitatif et quantitatif. Elle apporte son concours à l'ensemble des services afin d'optimiser leur action et leur suivi financier.

7. INNOVATION

**CRÉATION EN 2024 DE LA DIRECTION
INNOVATION ET TERRITOIRE CONNECTÉ,
DIRECTEMENT RATTACHÉE À LA DIRECTION
GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES. CETTE
DÉMARCHE A PERMIS D'AFFIRMER LE RÔLE
STRATÉGIQUE ET TRANSVERSAL DE NOTRE
AGGLOMERATION.**

L'Agglomération s'est engagée dans une démarche proactive visant à garantir un usage éthique, sécurisé et performant de l'Intelligence Artificielle (IA). Cet engagement traduit une volonté forte : **tirer parti du potentiel de l'IA pour améliorer l'efficacité et la qualité des services publics tout en maîtrisant les risques inhérents à cette révolution technologique**. L'IA constitue une opportunité majeure pour repenser nos modes d'action et renforcer notre capacité à répondre aux attentes des citoyens.

L'Agglomération a lancé au printemps 2024 une démarche collective d'appropriation de l'IA, posant les bases d'une culture commune et en engageant une réflexion avec ses agents.

La direction Innovation et Territoire Connecté a ainsi sensibilisé les membres du comité de direction aux opportunités, aux risques et aux limites de l'IA. Elle a ensuite mené une enquête exploratoire sur les besoins des agents. Puis, elle a formalisé et présenté des orientations de déploiement s'appuyant sur une logique d'expérimentation.

Par ailleurs, deux ateliers d'intelligence collective intitulés « Intelligence artificielle et éthique » ont été organisés en partenariat avec le Laboratoire d'intelligence collective et artificielle (Lica), afin de contribuer à l'élaboration d'une charte communautaire de la donnée et de l'IA.

Participation aux « Concertations territoriales de l'IA »



L'Agglomération Cannes Lérins s'est également inscrite dans une dynamique nationale en participant aux « Concertations territoriales de l'IA », une initiative portée par la commission numérique des Interconnectés, France urbaine et Intercommunalités de France.

LIMITER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU NUMÉRIQUE

Formalisation d'une proposition de feuille de route Numérique Responsable

L'AGGLOMERATION S'ENGAGE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE, LEVIER D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE ET DE VALORISATION DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DE LA COLLECTIVITÉ.

Poursuite de la stratégie « Numérique Responsable » de l'Agglomération. Cette démarche d'amélioration continue est menée en cohérence avec d'autres dispositifs dont le « Plan – Climat – Air – Energie Territorial » (PCAET) et la feuille de route territoriale « Inclusion numérique 06 – France Numérique Ensemble ». Une première version de la feuille de route opérationnelle a été présentée aux membres du comité de pilotage en début d'année. Elle a ensuite été progressivement consolidée au fil de l'année, avec l'ajout de nouveaux indicateurs.

Le bilan carbone du numérique de l'Agglomération a ainsi été réévalué à 626,22 tonnes d'équivalent CO₂. La note de maturité globale de l'Agglomération en matière de Numérique Responsable a été établie à 1,9 sur 4 (la moyenne initiale des 18 collectivités pionnières accompagnées par l'ANCT était de 1,6).

Organisation d'un « Atelier Donut » sur le thème de la convergence entre transformation numérique et transition écologique

Un atelier inédit sur le modèle économique du donut a été organisé pour des agents de l'Agglomération afin de dessiner des pistes d'actions faisant converger transformation numérique et transition écologique dans le respect des limites planétaires.

Rédaction de la fiche action « Limiter l'empreinte environnementale du numérique » pour le PCAET

Des actions issues de la feuille de route Numérique Responsable ont été intégrées dans le Plan – Climat – Air – Energie Territorial (PCAET) de l'Agglomération de manière à créer des synergies entre ces deux documents de planification stratégique sur les enjeux environnementaux.

Participation aux réunions techniques, ateliers de travail et comités de pilotage de la démarche France Numérique Ensemble



Lancés officiellement le 23 novembre 2023, les travaux se sont poursuivis en 2024 lors de trois sessions d'ateliers et deux comités de pilotage.

ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

Conception et diffusion du jeu apprenant « La Cyber, c'est aussi mon affaire ! »

Baptisée « La Cyber, c'est aussi mon affaire ! » la solution a été conçue, en partenariat avec la start-up locale Inniz, sous la forme d'un jeu apprenant en ligne autour de 4 objectifs : sensibiliser aux cybermenaces, développer des savoirs sur les pratiques des cyberattaquants, encourager des comportements sécurisés, adopter les bons réflexes.

Tout d'abord, merci d'avoir accepté de venir nous aider à renforcer la sécurité numérique au sein de Cybervallée.

La Cyber, c'est aussi mon affaire !

VALORISER L'AGGLOMERATION EN TANT QUE TERRITOIRE D'INNOVATION

Obtention du prix TERRITORIA 2024 pour « La Cyber, c'est aussi mon affaire ! »

Participation à l'assemblée générale d'OpenDataFrance et candidature au sein du comité d'experts de l'association.

L'Agglomération a souhaité siéger au Comité d'experts d'OpenDataFrance, et sa candidature a été retenue fin 2024, marquant ainsi une reconnaissance de son engagement sur les enjeux de la donnée.

8. SYSTÈME D'INFORMATION & DE TÉLÉCOMMUNICATION

Garante du bon fonctionnement des systèmes d'information de la collectivité, partenaire privilégiée de la transformation digitale des services et force de proposition dans les domaines et services innovants, la direction mutualisée des Systèmes d'Information et des Télécommunications a pour missions de :

- **Maintenir et développer** une infrastructure technique et applicative robuste permettant la mise en œuvre d'un système d'information performant et évolutif dans un cadre sécurisé ;
- **maîtriser les investissements** et les coûts liés à l'exploitation des systèmes et des moyens matériels déployés (parc informatique et télécoms) ;
- **conseiller et accompagner** les métiers de la collectivité dans le cadre de leur utilisation quotidienne des systèmes et des données traitées ;
- **contribuer à l'amélioration** des processus de travail des services de la collectivité afin d'augmenter l'efficacité de l'action publique ;
- **Innover et servir** la transformation digitale de la collectivité et de ses métiers en pilotage de nouveaux projets au service du citoyen.



- Service commun ;
- 25 agents (8 femmes/17 hommes),
- 24,1 ETP.



7 770 demandes de support informatique traitées (+3%) ;



3 076 utilisateurs actifs ;



149 To (distribués sur 140 sites).
Volume de données hébergées ;



2 377 PC, 482 tablettes et 861 smartphones. Parc matériel orienté poste de travail et mobilité ;



247 applications (dont 211 applications métiers). Nombre d'applications en Maintenance en Condition Opérationnelle.

ACTIONS PHARES

Réseaux

- Aménagement du site des Gabians pour l'accueil de plusieurs services communautaires et municipaux : finances, hygiène et santé, achats, moyens généraux ;
- doublement des liens opérateurs des deux salles machines de la DSIT et du site secondaire de la maison des services publics Ranguin ;
- migration de l'infrastructure réseaux et Wi-Fi de la régie PALM BUS ;
- conduite d'un audit interne en vue du renouvellement de l'infogérance du Campus des infrastructures informatiques du Campus Georges Méliès.

Remédiation

- Acquisition de matériels actifs de réseau en vue du remplacement intégral du parc, maquettage de la nouvelle infrastructure ;
- renouvellement des fermes de serveurs virtualisés et des baies de stockage associées ;
- renouvellement de l'infrastructure de sauvegarde sur disques et mise en place de copies immuables ;
- recours à des missions d'expertise externes pour corriger et sécuriser l'annuaire Active Directory, pour déployer les outils de déploiement automatisé de Microsoft et pour mettre à niveau la protection de la messagerie ;
- recours à des techniciens externes spécialisés en téléphonie fixe afin de corriger les incidents et de satisfaire les demandes des services ;
- recours à des techniciens « poste de travail » en soutien de l'équipe proximité.

Projets métiers

- Migration du système d'information des ressources humaines sur de nouveaux serveurs dans une démarche de mise à niveau technologique afin d'en garantir la stabilité et la pérennité ;
- migration de la gestion électronique de documents du système d'information financier sur une nouvelle plateforme ;
- remplacement des cartes d'entrée unitaires par des tickets papier avec code 3D à usage unique au complexe aquatique du Grand Bleu ;
- renouvellement des copieurs de la régie PALM BUS.

Téléphonie

- Création d'un centre d'appels pour le service de la Collecte des déchets destiné à délivrer les informations et à recueillir les demandes des usagers, accessible au [04 89 82 20 22](tel:0489822022) ;
- reprise de la ligne téléphonique du Cannet à l'Agglomération pour la prise de rendez-vous d'enlèvement des encombrants ;
- commande de nouveaux abonnements mobiles pour équiper les ascenseurs en remplacement des moyens de communication.

Sécurité

- Mise en place d'un bastion pour la connexion à distance des prestataires sur le système d'information de la collectivité ;
- recours à une mission d'expertise externe en vue de corriger les vulnérabilités de l'annuaire Active Directory et de dérouler le plan de sécurisation.



AUTRES FAITS MARQUANTS

Le début d'année 2024 a été marqué par le recours à un DSI de transition pendant la phase de recrutement du futur directeur.

Dans l'intervalle, l'activité a dû être recentrée sur les actions de remédiation technique et sur la sécurisation du système d'information.

Un nouveau directeur titulaire a pris ses fonctions en septembre.

Plusieurs jurys de recrutement ont été organisés dans ce prolongement pour reconstituer les équipes

9. SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



9 agents : 3 femmes / 6 hommes ;



350 demandes des services. Demandes en information géographique, prises en charge en interne. Celles-ci proviennent de services internes, mais aussi de partenaires externes ;



1 catalogue de services contenant plus de 30 services. Valorisation des prestations proposées aux services et directions de la collectivité, en s'engageant sur des délais de prise en charge ;



plus de 40 applications cartographiques proposées aux services internes. Applications cartographiques (SIG) diffusées aux agents pour la gestion du patrimoine de la collectivité ;



73 demandes de travaux topographiques et bathymétriques ;



400 licences logicielles et accès déployés auprès des utilisateurs de l'information géographique.

La Direction « Systèmes d'Information Géographique » est le prestataire interne/externe unique concernant l'Information Géographique de l'Agglomération et des communes membres du service commun SIG (Cannes, Mandelieu-La Napoule, et Théoule-sur-Mer) et a pour missions de :

- **Réaliser et faire réaliser** l'ensemble des travaux topographiques du domaine public et des propriétés communales pour les services municipaux ;
- **acquérir, déployer, former** et assurer le support des logiciels professionnels de ses domaines de compétences ;
- **développer et diffuser** l'information géographique au travers de sites web en accès interne et/ou grand public ;
- **concevoir des documents** cartographiques et échanger des fichiers de données au travers de partenariats et de conventions ;
- **intégrer les évolutions technologiques** et réglementaires en conseillant ses dirigeants et ses élus sur les impacts et les opportunités associées.



ACTIONS PHARES

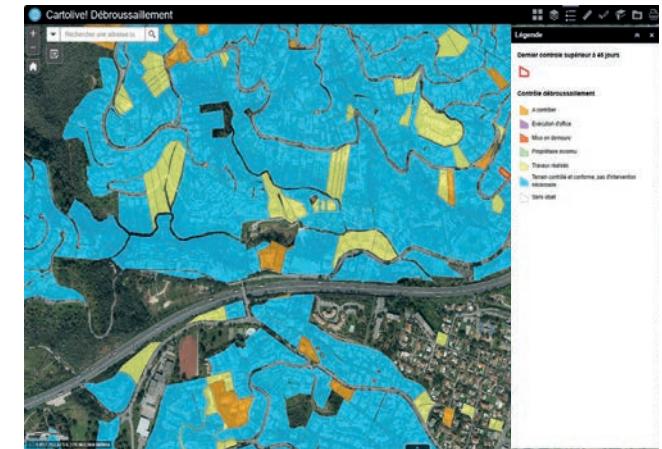
Levé bathymétrique par drone marin autonome

La Direction SIG disposait depuis plus d'une dizaine d'années d'une embarcation semi-rigide équipée de différents capteurs permettant la mesure des profondeurs et la cartographie des fonds marins, et ce pour plusieurs finalités :

- Assurer la sécurité de navigation pour permettre aux embarcations un accès sans risque aux ports ou à proximité des côtes ;
- surveiller l'évolution des fonds marins aux alentours d'ouvrages ;
- estimer les volumes de sédiments à draguer ou qui ont été dragués.

EN 2024, CES MISSIONS SONT DÉSORMAIS ASSURÉES PAR DRONE MARIN AUTONOME.

AUTRES FAITS MARQUANTS



Contrôle d'ouvrages, notamment la digue sous-marine des plages de la Croisette, la Villa Domergue, le cimetière du Grand Jas, divers murs de soutènement, et l'évolution du trait de côte.

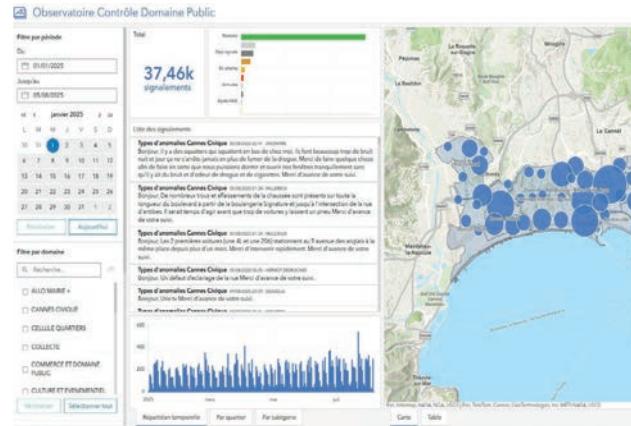
Mise en œuvre d'un outil SIG pour le suivi du contrôle des Obligations Légales de Débroussaillage (Mandelieu-La Napoule).

Le couvert forestier étant important sur le territoire de Mandelieu-La Napoule est particulièrement sensible au risque d'incendie. Le fait d'entretenir et de débroussailler régulièrement les terrains permet de limiter ce risque. Les propriétaires fonciers en ont l'obligation. Afin d'assurer un suivi précis et géolocalisé, la Direction SIG a développé une application cartographique web permettant la mise à jour du suivi du contrôle des Obligations Légales de Débroussaillage. Un système d'alerte a également été mis en place pour signaler les parcelles nécessitant un nouveau contrôle terrain.

Ainsi, les agents en charge du suivi peuvent planifier et optimiser leurs déplacements sur le territoire, tout en générant facilement des tableaux de bord et des cartes de synthèse des actions menées tout au long de l'année.

Création d'un observatoire pour le suivi du contrôle de l'espace public (Cannes)

Une opération a été lancée au printemps 2024 pour contrôler le domaine public et signaler d'éventuels désordres ou dysfonctionnements. La Direction SIG a mis en place un outil de reporting permettant de suivre le type d'anomalies remontées, leur localisation, et le statut de traitement de celles-ci. Ce tableau de bord a permis aussi à la Direction de la Propreté Urbaine d'avoir une vision synthétique au fur et à mesure de l'avancée du travail.



10. CENTRE AQUATIQUE DU GRAND BLEU

RECETTES & FRÉQUENTATION

- Recettes 2024 : 410 757 € ;

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

- Installation des couvertures thermiques : 660 322,18 € TTC (comprend le contrôle technique et tous les travaux afférents, y compris les travaux de réparation de la couverture thermique du bassin de 25m) ;
- travaux relatifs à la pose du bardage bois au-dessus de la fresque : 17 543,90 € TTC ;
- travaux relamping : 52 372,72 € TTC ;
- travaux des mâts : 20 748,00 € TTC.



ANIMATIONS

Du 17 au 21 juin 2024 : nouvelle édition des jeux de l'Aggl'eau en partenariat avec l'Éducation nationale visant à offrir aux scolaires (CM1/ CM2) de nombreuses activités ludiques sur le thème « jeux olympiques 2024 », et sous la dénomination « jeux eaulympiques ».





MANDELIEU-LA NAPOULE

DGA DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

1. ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAT

80 PORTEURS DE PROJETS/
ENTREPRENEURS

conseillés et accompagnés dans leur projet de création de développement ou de recherche de locaux.

46 ÉVÈNEMENTS

au bénéfice des entreprises du territoire, organisés avec le soutien du réseau de nos partenaires, accueillant 1 885 participants.

41 ENTREPRISES
HÉBERGÉES

sur les 3 sites de Bastide Rouge, représentant 168 emplois (taux d'occupation des bureaux de 83%).

180 RENDEZ-VOUS
D'ACCOMPAGNEMENT

proposés aux hébergés (conseils, informations, orientation, atelier, formation, mise en relation, accréditations, etc.).

328 JOURNÉES DE
LOCATION FACTURÉES

sur l'ensemble des équipements Bastide Rouge et 379 journées de mise à disposition gratuite aux partenaires et aux services communautaires.

369 375 €HT

de recettes locations/services perçues.

137 VISITES DU
CAMPUS



UNE ACTIVITÉ ÉVÈNEMENTIELLE RICHE



29-31 JANVIER

Présentation de la conjoncture économique française et régionale
Bilan 2023 et perspectives 2024 par la Banque de France.



8 MARS

Club des repreneurs :
découverte des 50 repreneurs d'entreprise et rencontre des acteurs locaux de la transmission-reprise.



6-7 MAI

3 Ateliers Google organisés par l'ADIE avec 80 personnes « Et si le numérique devenait votre principal levier d'acquisition ? ».

HACKATHON TECH FOR TOURISM :
3 jours d'intelligence collective pour créer des projets innovants liés au tourisme d'affaires.

22 FÉVRIER



Femme et innovations :
80 participants pour développer des synergies entre les lycéens, les étudiants en écoles supérieures, ainsi que les professionnels engagés.

17 AVRIL



Boostercamp avec le partenaire Réseau Entreprendre.

11 JUIN



5 SEPTEMBRE

Soirée 10 ans Pépinière et trophées des start-up moment de rencontre et d'échange avec plus de 200 participants.



26 SEPTEMBRE

23ème Edition de l'opération « J'aime ma boîte », sur la thématique du sport au travail.



6 NOVEMBRE

Organisation de la 7ème édition de DDA « Détendez-vous, Déconnectez-vous, Amusez-vous ». Plus de 300 participants dont 120 startups, 19 décideurs, 150 rendez-vous business, etc.

18 SEPTEMBRE



« Startup Factory sur la thématique des ICC » avec 60 participants.

17 OCTOBRE



Booster Camp : développer le plan d'action concret et réalisable de 10 entrepreneurs.

2. STRATÉGIE, ACTION ÉCONOMIQUE & MARKETING TERRITORIAL

FILIÈRES D'EXCELLENCE

Industries créatives et culturelles

141 jours d'occupation des studios de production audiovisuelle Cannes Bastide Rouge.

Références des productions accueillies en 2024 dans les studios :

- DRAGON'S REVENGE : Court-métrage ;
- ALICE NEVERS HS « Le piège » : Série TV ;
- CARPE DIEM : Série TV ;
- TRAINSWEATEAT : appli de coaching sport et nutrition ;
- CANNES LERINS TV : Émission TV ;
- FITNESSCAMP : Création de contenu pour plateforme ;
- LAROY : Film long métrage ;
- BRULE LE SANG : Film long métrage ;
- MEURTRES AUX ILES DE LERINS : Téléfilm.

62 évènements filière ICC accueillis/organisés au campus

- 19 octobre au 5 novembre : Présentation de l'œuvre immersive en amour (sélectionnée au Festival de Cannes 2024) ;
- 9 novembre 2024 : Inauguration LB GROUP MEDIA ;
- 21 novembre 2024 : Rencontres talents Côte d'Azur avec la Commission du film Côte d'Azur ;
- 28 novembre 2024 : Evénement Première Séance, projections de courts-métrages ;
- et de nombreuses masterclasses et rencontres.

Domaine du spatial

« Les 3^{èmes} Rencontres du Spatial en Région Sud », 12 décembre 2024, au Cineum à Cannes.

Cette manifestation d'envergure a été proposée par l'Agglomération Cannes Lérins en partenariat avec le Pôle SAFE, le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), le Commandement de l'Espace, la Région Sud, ainsi que les sociétés ACRI ST et Bertin Technologies.

Objectif : valoriser les entreprises du territoire du secteur spatial, accroître la visibilité des nouveaux acteurs du Newspace et affirmer la position de notre région en tant que troisième pôle spatial en France.

L'évènement a réuni plus de 300 participants, 20 stands d'exposition, de nombreuses conférences et pitchs d'entreprises.



Comité de la Filière Spatiale



Le 14 décembre 2024 : le déploiement du 3^{ème} comité spatial en partenariat avec SAFE et Thales Alenia Space : 40 participants (start-ups, grands groupes, OCA, UNICA, PME, CAPG, CASA, université, pôles de compétitivité, associations).

Objectif :

- Définir la feuille de route territoriale pour la filière (grands projets, besoins en formation et besoins fonciers) ;
- définir et accompagner le territoire et ses acteurs dans la mise en œuvre du projet TOTEM ;
- appels à projets nationaux (France 2030, AMI du SAFE « Journée New Space » COMETES, DIAG4NEWSPACE, etc.) ;
- visibilité de la filière à l'international (salons) ;
- communication tout au long de l'année 2024 auprès de l'écosystème spatial : appels à projets France Relance, France 2030 « compétences et métiers d'avenir » : **environ 10 sociétés locales sont concernées** ;
- accompagnement des acteurs locaux et des prospects (ACRIST, SODITECH, ERMA TECHNIC, SPIRIT TECHNOLOGIES) dans leurs recherches foncières.

Silver Economie

18-19 septembre 2024 : 4^{ème} édition du Festival Silver Economie et du Bien-Vieillir au Palais des Festivals de Cannes.

Il s'agit d'un rendez-vous annuel incontournable du secteur de la Silver Economie. En 2024, il a accueilli de nombreuses délégations étrangères en partenariat avec Business France et CCI France International notamment.

Objectif : networker, partager de bonnes pratiques et découvrir les meilleures innovations internationales dédiées à la transition démographique.

Il s'agit également, de récompenser les meilleures initiatives, solutions et bonnes pratiques des acteurs du bien-vieillir et de la silver économie pour l'année 2024.

L'édition 2024 du Festival a rassemblé :

- 1500 acteurs privés et publics du bien-vieillir ;
- 1 grand forum expo et networking ;
- 6 congrès internationaux, 9 Trophées SilverEco France et 5 Awards internationaux ont été décernés.



Foncier Economique



Accompagnement de 22 dossiers de recherche de foncier et locaux d'activités, dont 4 relatifs aux filières d'excellence Evénementiel, Spatial, Industries Créatives et Culturelles.

Parmi ces 22 dossiers, 16 concernent un projet d'implantation sur le territoire.

En concertation avec la ville de Cannes, l'Agglomération a accompagné l'implantation de l'école du numérique LA PLATEFORME.IO dans le quartier République, inaugurée le 4 novembre 2024.

LA PLATEFORME.IO, école du numérique et des nouvelles technologies, s'est donnée pour mission de développer l'employabilité et l'insertion professionnelle des publics habitants dans les villes où elle est implantée, en proposant des formations aux métiers du numérique, ouvertes à tous, sans conditions de ressources ni de diplômes et accessibles tout au long de la vie.

ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI



- 5 permanences sur site pour une meilleure couverture du territoire ;
- 1851 jeunes accueillis et 1786 accompagnés, dont 937 nouveaux inscrits ;
- 531 sorties positives enregistrées avec 375 entrées en situation d'emploi et alternance, 143 en formation et 13 contrats aidés ;
- 58 visites en entreprises ;
- 20 opérations de recrutement organisées ;
- 76 ateliers proposés avec chacun une thématique particulière ;
- 558 sessions réalisées ;
- 4 425 jeunes présents (taux de participation = 57 %).



Le PLIE de Cannes Lérins est porté par l'association 1PACTE EMPLOI et compte 18 permanences ou lieux d'accueil sur le territoire.

2024 est venue clôturer le Protocole d'engagement pluriannuel 2021-2024 qui a permis :

- 1813 accompagnements par le PLIE ;
- 6364 étapes d'accompagnement dont 1885 contrats signés ;
- 778 sorties positives du dispositif, soit un taux de réalisation de 155% par rapport à l'objectif fixé à 500 sorties positives.

Pour l'année 2024 :

- 664 participants accompagnés par une équipe de référents et de consultants entreprises ;
- 149 sorties positives enregistrées soit 5 personnes sur 10 en sorties positives ;
- 435 offres d'emploi traitées et 1085 visites d'entreprises organisées ;
- 195 664 heures d'insertion réalisées dans le cadre de 160 marchés publics ;
- 411 demandeurs d'emploi ayant trouvé une activité professionnelle grâce au dispositif des clauses sociales ;
- animation d'un atelier Chantier d'Insertion « 1PACTE Services » sur les métiers des espaces verts et de peinture (embauche de 9 personnes) dont l'activité est centrée sur l'entretien d'espaces verts auprès de l'OPHLM Cannes Lérins ;
- l'association a pu, au-delà de son activité principale d'accompagnement PLIE, développer une ingénierie sur la question de l'accompagnement des publics seniors autour des actions Senior Réussite et CAP 50+ qui en 2024 ont concerné environ 61 personnes ;
- 10 nouvelles entreprises du territoire Cannes Lérins labelisées Empl'i'tude qui rejoignent le Club des entreprises labelisées, pour un total de 35 entreprises.



OPERATIONS PHARES EN MATIERE D'EMPLOI

**LA QUINZAINE DE
L'EMPLOI : DU 10 AU 23
FEVRIER 2024 A PROPOSE
8 ACTIONS ET 3 FORUMS**

10 FÉVRIER

4^{ème} Forum des métiers au Lycée Professionnel Alfred Hutinel de Cannes, organisé par le CIO de Cannes, les établissements scolaires publics du réseau Cannes Pays de Lérins et du Rotary de Cannes avec plus de 100 professionnels.

Journée portes ouvertes de l'IUT Nice-Côte d'Azur au Campus Georges Méliès de Cannes La Bocca.

13 FÉVRIER

Forum création « créer et pérenniser son entreprise » à la gare maritime de Cannes, organisé par l'association Créactive 06. « **Les rendez-vous de la formation et de l'emploi** » : métiers de la mer et du nautisme à la MJC Giaume de Cannes organisé par le PLIE de Cannes Lérins.

Préparation aux entretiens en partenariat avec France Travail et CANNES IS UP à l'agence France Travail de Cannes.

Forum « Créer et pérenniser son entreprise » organisé par Créactive 06 qui a réuni 32 exposants et 117 visiteurs.

14 FÉVRIER

Stratégie de réussite en partenariat avec France Travail et CANNES IS UP : conseil d'un expert en communication et marketing à l'agence France Travail de Cannes.

15 FÉVRIER

20 FÉVRIER

Carrefour des Métiers au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes a réuni 155 exposants, proposé 2 000 offres d'emploi pour plus de 3 000 visiteurs.

Entretien avec un DRH à la MJC CS cœur de Ranguin de Cannes La Bocca. Le mardi de l'emploi à la Mission Locale de Cannes Pays de Lérins.

21 FÉVRIER

22 FÉVRIER

Présence du bus de l'entrepreneuriat pour tous à Cannes La Bocca.

le Défi Emploi organisé à Cannes par le PLIE qui permet aux demandeurs d'emploi d'aller à la rencontre des entreprises du territoire.



**LA SEMAINE DE
L'INDUSTRIE DU 18 AU
24 NOVEMBRE 2024
A RASSEMBLÉ PRÈS
DE 4 500 PERSONNES
(LES ACTIONS
LABELLISÉES
COUVRENT UNE
PÉRIODE PLUS LARGE
DE 15 JOURS AVANT
ET 15 JOURS APRÈS)**

12 NOVEMBRE

Rendez-vous de la Formation Métiers de l'industrie, des espaces verts et du BTP. Initié par le PLIE de Cannes pays de Lérins cet évènement a proposé, au cœur d'un quartier prioritaire politique de la ville la rencontre de professionnels, entreprises recruteuses et organismes de formation pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel ou de reconversion.

18 NOVEMBRE

Présentation de la filière spatiale sur les métiers du spatial et en particulier ceux liés au Nouvel Age Spatial (Newspace/NextSpace) et ceux liées à la recherche et développement. Interventions de Alenia Space et ACRI ST illustrées par des sessions questions-réponses, des ateliers pratiques et des illustrations visuelles.

Présentation des industries créatives et culturelles. Visite du Campus industries créatives, visites des plateaux techniques, présentation de deux sociétés médias : TV Lérins et Objeos. Présentation de ce nouveau pôle d'excellence ouvert depuis mai 2021 dédié au développement de l'économie créative et des métiers de l'image à Cannes avec des équipements haut de gamme pour la chaîne de création audiovisuelle, de la production à la diffusion, des formations universitaires et des espaces collaboratifs à destination des professionnels (un plateau de tournage, un plateau TV, un studio d'enregistrement, un studio radio etc).

19 NOVEMBRE

Visite du chantier naval – Arie de Boom. Avec ateliers « découverte métiers » : mécanique, peinture, Électricité... suivis des discussions avec des techniciens, ingénieurs de la société. Chantier de réparation navale qui intervient sur tous types de bateaux de 5m à 25m fondé en 1914 qui gère 1500 bateaux par an avec une équipe de 35 personnes, devenu pionnier européen de la distribution de bateaux et du développement de ports de plaisance privés.

28 NOVEMBRE

Le Salon Emploi, formation, entreprises au CEC de Mandelieu-La Napoule. Plus grand salon généraliste de la Région il a réuni plus de 200 exposants, recruteurs dans tous secteurs d'activité, organismes d'accompagnement à l'emploi, la mobilité, au logement, à la création d'entreprise et organismes de formation avec une large représentation des métiers industriels. Des animations ont été proposées : détection de potentiels, casques de réalité virtuelle, entretiens relais.



**15
FEV. 2024**

Plus de 3 000 personnes ont participé au Carrefour des métiers, rendez-vous incontournable ayant regroupé huit actions (ateliers, salons, forums,) pour mettre en relation les demandeurs d'emploi, recruteurs et entrepreneurs.

**26
MARS 2024**

Forum de l'emploi de Théoule-sur-Mer organisé par le PLIE à l'espace culturel, a réuni 21 entreprises et attiré 116 demandeurs d'emploi.

**31
MAI 2024**

Forum de l'Emploi « Les métiers de la transition énergétique » à Mougins avec plus de 50 exposants et 500 visiteurs.

**23
MAI 2024**

Forum « Chemin de l'emploi » à la MJC Ferme Giaume, au cœur d'un quartier prioritaire, avec 40 exposants, entreprises, partenaires et acteurs de la formation professionnelle et plus de 400 visiteurs.

**9
NOV. 2024**

Forum des métiers des services à la personne et de la santé co-organisé par le PLIE et France travail ayant réuni 19 entreprises et organismes de formation et rassemblé 144 demandeurs d'emploi au cœur d'un quartier prioritaire Politique de la Ville, à la MJC Cœur de Ranguin.

**28
NOV. 2024**

Le Salon Emploi, Formation, Entreprises organisé au Centre expo Congrès de Mandelieu-La Napoule, a réuni 206 exposants, proposé 2 000 offres d'emploi, tous secteurs confondus, et attiré plus de 4 000 visiteurs.

Tout au long de l'année sont organisés des rendez-vous de l'emploi et de la formation par le PLIE de Cannes Lérins, les Mardis de l'emploi par la Mission Locale ainsi que différents événements tels que des jobs datings et des ateliers.



Carrefour des Métiers - Cannes



Forum de l'emploi - Mougins



Salon Emploi, Formation, Entreprises - Mandelieu-La Napoule

3. HABITAT, LOGEMENT & GENS DU VOYAGE

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH 2019-2022) :

161 dossiers ont été agréés ou conventionnés au total (date limite des dépôts de demande en novembre 2022, date de fin de l'opération) pour obtenir des aides financières en faveur de l'amélioration du confort des logements et de l'isolation thermique. L'année 2024 a permis de solder un dossier relatif à l'autonomie (travaux d'adaptation d'une salle de bains).

Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) (2021 – 2024) :

Des informations sont délivrées aux propriétaires sur les aides existantes en faveur de la rénovation énergétique dans le parc privé. De juin 2021 au 31 décembre 2024, 2 320 actes de suivi ont été enregistrés pour l'Agglomération :

- 1 220 informations générales ont été délivrées à des ménages et 54 à des copropriétés ;
- 417 ménages ont reçu des conseils personnalisés ainsi que 21 copropriétés ;
- 211 audits énergétiques ont été réalisés ;
- 58 ménages ont bénéficié d'un accompagnement pour la réalisation de travaux de rénovation globale ;
- 261 informations générales ont été délivrées aux entreprises du petit tertiaire privé ;
- 78 entreprises du petit tertiaire privé ont reçu des conseils personnalisés.

Deuxième Programme Local Intercommunal de l'Habitat – PLHi2 – 2026-2031 :

Un cahier des charges a été rédigé et un marché a été lancé le 12/09/24. Le bureau d'études HTC a été retenu. L'élaboration du PLHi2 est composée de 5 phases (comprenant notamment la rédaction d'un diagnostic, d'un document d'orientation et d'un programme d'actions) pour un montant de 59 120 € HT.

Copropriété Cannes Beach résidence à Cannes la Bocca

Lancement d'un diagnostic multicritères (mission de mise à jour et d'approfondissement d'un diagnostic multicritères de la copropriété CANNES BEACH réalisée lors du précédent POPAC) et propositions de stratégies en vue du redressement d'une copropriété fragile.

L'étude comprend plusieurs parties dont :

- La mise à jour du diagnostic multicritères de 2020 réalisé par Urbanis, qu'il convient d'approfondir et d'actualiser ;
- une séquence d'échanges et de mise au point des stratégies d'interventions ;
- une réunion de restitution du diagnostic multicritères avec des propositions d'intervention.

Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE)

Poursuite de la convention avec l'ADIL avec une subvention de 5 000 € par an (la convention, signée en juin 2022, est conclue pour une durée de trois ans et est reconductible de façon tacite pour la même durée deux fois).

Dernier observatoire : observatoire-du-logement.org/publications-2024/

Plan Partenarial de la Gestion de la Demande de logement social et d'Information du Demandeur (PPGDID) : première année de sa mise en œuvre :

- **L'animation du réseau** des lieux d'accueil et d'information du demandeur a permis la rencontre avec les guichets d'accueil, l'harmonisation et l'accessibilité de la communication au public (flyer d'information, site internet sur la demande de logement social et liens d'informations utiles) ;
- **la grille de cotation CACPL, depuis le 1^{er} janvier 2024**, contribue réglementairement à une gestion équitable et transparente de la demande de logement social de la politique d'attribution au sein des 5 communes. Selon des critères prédéfinis de la situation du demandeur, des points sont octroyés. Le scoring du demandeur est une aide à la décision lors des commissions d'attribution des bailleurs sociaux.

Gens du Voyage :

- 20 emplacements pour 20 caravanes à double essieux ;
- 10 à 20 caravanes à simple essieu ;
- une trentaine de caravanes accueillies en moyenne en 2024 sur la période d'ouverture, du 1^{er} mars au 15 septembre (hors mois de juin).



ACTIONS PHARES

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) a réuni ses membres représentatifs, le 7 novembre 2024, pour sa 3^{ème} instance. Celle-ci est co-présidée par le Président de l'Agglomération et le Préfet.

Bilan sur l'année 2024 :

- L'Agglomération est le deuxième EPCI du 06 qui comporte le plus de logements sociaux soit 10 512 ;
- le taux de rotation (locataires qui quittent le logement social) reste très bas : 5,9% ;
- 25 mois d'attente en moyenne ;
- 7 929 demandeurs de logements sociaux.



AUTRES FAITS MARQUANTS

Lancement des travaux d'une bourse d'échange de logements sociaux entre locataires du parc HLM avec l'association Régionale AR HLM, via une plateforme inter-bailleurs.

4. AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT



12 zones d'activité inscrites à l'inventaire demandé par l'État.



Acquisition par l'EPF PACA du foncier dit Picolo dans la zone des Tourrades. 1,88 ha superficie du terrain.



53 ha – Superficie sur laquelle porte la réflexion de requalification de la zone des Tourrades.



14,35 ha – Superficie du périmètre de ZAC pour le pôle d'excellence du nautisme.



7 ha – Superficie aménageable pour accueillir les activités économiques au sein du pôle d'excellence du nautisme.

ACTIONS PHARES

Engagement d'une consultation de bureau d'études, en partenariat avec les communes de Cannes et Mandelieu-La Napoule, afin de définir un scénario de requalification de l'ensemble de la zone des Tourrades et les outils pour mettre en œuvre concrètement le projet.

Acquisition par l'EPF PACA du foncier dit Picolo dans la zone des Tourrades qui sera utilisée pour accueillir des équipements liés à la gestion des déchets dans sa partie basse et pour la construction d'une centaine de logements dans sa partie haute.

Réalisation de l'inventaire des Zones d'Activités Economiques, imposé par la loi Climat et Résilience, sur 12 zones du territoire retenues sur propositions des communes, dont le but est d'identifier la vacance qui pourrait permettre d'envisager un renouvellement urbain.

Première étape de la réalisation d'un pôle d'excellence du nautisme sur la commune de Mandelieu-La Napoule avec l'engagement opérationnel d'une procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur un tènement de 14 ha.



Études pour la création d'une SEM d'aménagement et d'habitat, issue de la fusion de l'OPH Cannes Lérins et de la SEM SOCACONAM.

Suivi des procédures liées à la mise en œuvre du projet Novelty sur le site AnsaldoBreda et du projet Vatel sur le site de l'AFPA à Cannes.



AUTRES FAITS MARQUANTS

Accompagnement des réflexions du SCoT'Ouest concernant la compatibilité du document approuvé en mai 2021 avec les objectifs de la loi Climat et Résilience et notamment de l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050 sur le foncier urbanisable, en lien avec les PLU des communes et la modification en cours du SRADDET porté par la Région.

Suivi des procédures d'élaboration, de révision et de modification des documents d'urbanisme prévisionnel (PLU et SCoT) des communes de l'Agglomération et limitrophes.

Poursuite du partenariat avec l'aéroport et les associations SID et ADNA, dans le cadre des nuisances sonores de l'activité aéronautique signalées par les habitants.

5. RÉNOVATION URBAINE

Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

161 interventions ont été demandées par la « Gestion urbaine de proximité » de l'Agglomération Cannes Lérins, sur le quartier de la Frayère dont :

- 89 concernant la propreté du quartier (gestion des déchets et encombrants sur les espaces publics et privés : Ville et bailleur) ;
- 72 concernant la « tranquillité » (incivilités, dégradations, voitures ventouses, etc.).

Permanences de proximité tous les mercredis à la « Maison du Projet ». Elles permettent aux habitants de poser leurs questions sur l'état d'avancement du projet Nouvelle Frayère, d'exprimer leurs préoccupations et de mieux comprendre les évolutions d'aménagement à venir.



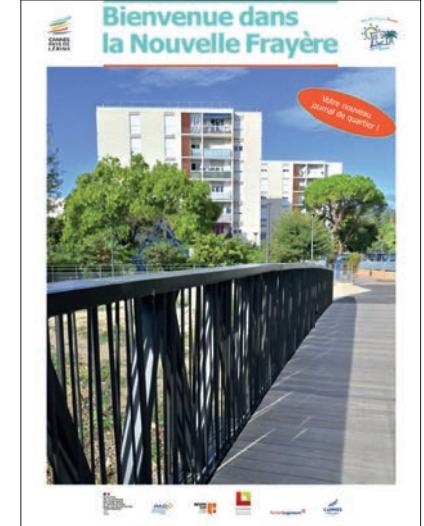
Des actions à destination des habitants

Le **Groupe Habitants Ressource**, composé d'une dizaine de membres, est particulièrement investi dans la vie du quartier et dans le suivi du projet de rénovation urbaine : une réunion est organisée tous les 2 mois depuis 2019, visant à faire le point sur l'avancement du projet et à accompagner les habitants dans les futures transformations du quartier. C'est un temps qui permet également de désamorcer des conflits ou malentendus potentiels, concernant les travaux et la relation avec le bailleur.

Le Journal du Quartier : parution trimestrielle depuis 2022 (distribution dans les boîtes aux lettres des habitants), avec la participation d'un étudiant « kapseur »* au comité de rédaction.

*Le Kaps est un dispositif de colocation étudiante porté par l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville).

Les étudiants concernés s'engagent à mener des actions solidaires au sein du quartier.



Opérations de maîtrise d'ouvrage réalisées dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

- Lancement du marché de consultation des entreprises pour le « Bâtiment Sport Santé » en juin et pour l'opération « Cœur de Frayère » en décembre 2024 ;

A promotional banner for the 'Nouvelle Frayère' project. The banner features several logos at the top, including the French flag, the Agence Nationale du Sport, and various local government and development agency logos. The central text reads 'NOUVELLE FRAYÈRE CRÉATION DU BÂTIMENT SPORT SANTÉ Un projet d'aménagement et de construction pour un cadre de vie amélioré : services de proximité, embellissement et végétalisation du quartier'. Below this, there are four circular icons with text: 'CRÉATION D'UN PÔLE DE SANTÉ', 'CRÉATION D'UN ESPACE SPORTS ET LOISIRS', 'CRÉATION D'UN PARKING', and 'CRÉATION DE LOGEMENTS'. At the bottom, smaller text provides contact information: 'Agglomération Cannes Lérins - Permanence d'information : Maison du projet (Direction de la Rénovation Urbaine et de la Politique de la Ville) Résidence Sainte-Jeanne - 19 avenue des Buissons Ardents, Bâtiment N - 06190 Cannes La Bocca Contact : 06 26 77 80 73 - nouvelle.frayere@cannes.paysdeleirins.fr'.

- démarrage des travaux de restructuration des Tours I et S (ERILIA) en juillet 2024 : transformation de 20 grands logements en 35 logements plus petits ;



- démarrage des travaux de la copropriété du Parc de l'Azuréenne en novembre 2024 ;
- achèvement des travaux du recalibrage de la Frayère (dans le cadre du PAPI - Programme d'Actions de Prévention des Inondations) ;
- poursuite des travaux du réseau de chaleur sur le quartier de la Frayère.

6. POLITIQUE DE LA VILLE

Partenaires associatifs

- Mise à disposition de la Maison du Projet au bénéfice d'associations :** par exemple, l'AFEV y tient 2 journées de permanences par semaine, dans le cadre du projet Kaps (possibilité d'une mise à disposition les week-ends) ;
- renouvellement des chantiers d'Auto Réhabilitation Accompagnée** par l'association « Les Compagnons Bâtisseurs » (1 ménage accompagné) et **6 animations collectives** (ayant bénéficié à **60 habitants**). Ces animations ont été mises en place en lien avec le Centre social de la Frayère, afin de permettre aux habitants d'acquérir des connaissances en rapport avec leurs logements (fabrication de meubles à chaussures, fabrication d'un meuble panier, etc.) ;



- 1 logement loué en colocation à 3 étudiants « kapseurs » par le bailleur social LOGIREM** (devenu ERILIA en juillet 2024). En contre partie, ces derniers s'investissent à raison de 5 fois semaine dans des actions de proximité et de mentorat (accompagnement individuel d'enfants, aide aux devoirs et activités de loisirs). Les « Kapseurs » ont participé aux évènements du quartier Frayère : fête d'Halloween, goûter de Noël, « Quartier en fête », ateliers avec Cannes Senior le Club, ainsi que le Centre social et la MJC Giaume.

Un nouveau Contrat de Ville 2024-2030 : un Quartier Prioritaire (QPV) unique : RANGUIN-SAINT PIERRE-COLLINE-FRAYERE



Ce QPV unique, composé de près de 7 000 habitants, s'étend sur les communes de Cannes et du Cannet, avec l'intégration des résidences « Prométhée », « Viking » et « Le Drakkar » à Cannes, ainsi que la résidence « Le Colibri » au Cannet.

Le nouveau Contrat de Ville 2024-2030 a été signé le 25/04/24. Ce document est issu d'un travail collaboratif avec les habitants, mené lors des concertations citoyennes 2023 et de la réunion des 4 « Groupes projets thématiques » en 2024.

Ces 4 groupes étaient composés de techniciens des collectivités, de l'Etat, de la CAF, des associations et des bailleurs sociaux implantés dans le QPV. Ils se sont réunis à 4 reprises dans le cadre des thématiques suivantes :

- 11/01/2024 : jeunesse, éducation, scolarité, parentalité, lutte contre l'oisiveté ;
- 24/01/2024 : emploi, insertion économique ;
- 1^{er}/02/2024 : transition écologique, développement durable, cadre de vie, relations bailleurs-locataires ;
- 08/02/2024 : sécurité, tranquillité, prévention de la délinquance.

Ces 4 thématiques ont permis de préfigurer les 4 orientations prioritaires du Contrat de Ville.

Dans le cadre de l'appel à projets annuel du Contrat de Ville, l'Agglomération Cannes Lérins soutient un programme d'actions au bénéfice des habitants du quartier prioritaire.

En 2024, 18 actions (dont 2 nouvelles), portées par 17 partenaires associatifs, ont été financées sur la partie « Politique de la Ville », et 7 actions via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR).

- L'ensemble de ces actions a bénéficié à 3 608 habitants du QPV ;
- 119 333 € ont été mobilisés au total par l'Agglomération pour ces programmations (politique de la ville et FIPDR).

Pour la première fois, en 2024, a été institué un Fonds d'Innovation Sociale destiné à privilégier l'expérimentation, l'innovation et l'implication de nouveaux porteurs de projet.

À ce titre, deux actions ont été financées, dont une en faveur des jardiniers de Sainte-Jeanne. Ainsi, grâce à la mise à disposition d'une parcelle par le bailleur ERILIA et à l'initiative de « l'Association du Zéro Six », un nouveau jardin partagé de 1 000 m² a vu le jour en décembre, au pied du Bâtiment H de la résidence.

Il s'agit d'une extension du premier jardin situé sur un ancien point d'encombrants à proximité du Bâtiment U.

En 2024, 27 familles supplémentaires ont pu bénéficier d'un espace de cultures.

7. TRANSITION URBAINE & AGRICULTURE

Agritech : expérimentation et innovation

Dans la continuité des tests effectués avec Mycophyto sur le terrain de l'école en 2023, Jean-Charles Orso a accueilli sur son exploitation la phase finale des essais visant à valider le modèle économique de la mycorhization sur les plants de tomates. Les résultats sont au rendez-vous puisque cela a démontré que l'inoculation des principales cultures permet d'améliorer leur croissance et leur nutrition de plus de 20%.



Les résultats font apparaître une augmentation de poids des fruits par pied de 15,2% (+0,5kg par plant en moyenne) et un gain net à l'hectare pour l'exploitation de 11 625 € (augmentation du rendement calculé en s'appuyant sur les rendements moyens à l'hectare en France sur les tomates), soit une amélioration de la rentabilité de 12,5%. Fort de ces résultats la solution technique passe maintenant en phase de commercialisation.



Ecole de maraîchage



L'institut Moreau-Daverne, école de maraîchage sur petites surfaces, installée depuis 2020 sur une parcelle de la ville de Cannes, poursuit ses enseignements avec une nouvelle promotion qui est sortie de l'école en septembre 2024.

5 stagiaires se sont installés comme agriculteurs sous des statuts variés:

- 2 ont été recrutés par la ville de Mougins dans le cadre de la création d'une régie agricole afin d'approvisionner les cantines des écoles de la ville ;
- 1 a créé son exploitation agricole entre Cannes et Mougins ;
- 1 a été recruté par Cannes jeunesse pour produire les légumes destinés à la consommation des jeunes présents sur l'Île Sainte-Marguerite ;
- 1 est devenu responsable d'exploitation dans le cadre d'une association dans le Gard.

Une nouvelle promotion a commencé sa formation en fin d'année.

Programme alimentaire territorial (PAT)

Avec un projet labellisé « PAT de niveau 2 : en action » en 2024, l'Agglomération Cannes Lérins a poursuivi son travail de mise en œuvre des 40 actions du PAT initié en 2021.

Le devenir des exploitations agricoles, ici comme partout en France, est une préoccupation importante qui a conduit à mener un travail d'identification et de soutien à la transmission de ces dernières avec la Chambre d'Agriculture 06.

De même, une convention avec l'association Terre de Liens PACA a permis d'identifier les propriétaires de foncier agricole en friches, et des démarches vont être entreprises en 2025 pour les inciter à proposer ces terrains à des agriculteurs pour les remettre en culture.

Le PAT continue d'œuvrer pour lutter contre la précarité alimentaire et a organisé un évènement, « Bons plans pour bien manger », à l'attention des étudiants du campus Georges Méliès, en proposant des « trucs et astuces » pour manger plus sainement et de façon plus équilibrée, même avec un petit budget.

Lors du comité de pilotage 2024, une thématique Santé et Alimentation a été ajoutée à la demande des services de l'Etat afin de traiter des interactions existantes entre agriculture, alimentation au quotidien et santé publique.

Un diagnostic a débuté et va se poursuivre en 2025 avec la mise en place de nouveaux partenariats dans ce domaine.

Un important travail de communication a été réalisé, afin de sensibiliser la population sur les différentes thématiques portées par le PAT.

Une nouvelle émission a été créée avec Cannes Lérins TV : « Zoom sur mon assiette », mettant en lumière les activités de l'écosystème local de notre alimentation.

- 17 émissions ont été tournées et diffusées ;
- 4 sont encore en préparation.





THÉOULE-SUR-MER

DGA MOBILITÉ

1. AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ

UNE NOUVELLE AMBITION CYCLABLE

Élaboré notamment sur la base d'échanges avec les communes de l'Agglomération Cannes Lérins et le Département des Alpes-Maritimes, le Schéma Directeur Cyclable de Cannes Pays de Lérins a été adopté le 11 octobre 2024 en Conseil Communautaire.

CE DERNIER VISE À PROMOUVOIR L'USAGE DU VÉLO EN DÉVELOPPANT UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CONTINUS ET SÉCURISÉS ET EN DÉPLOYANT UN BOUQUET D'ACTIONS ET DE SERVICES ASSOCIÉS, FAVORISANT AINSI LA PRATIQUE.

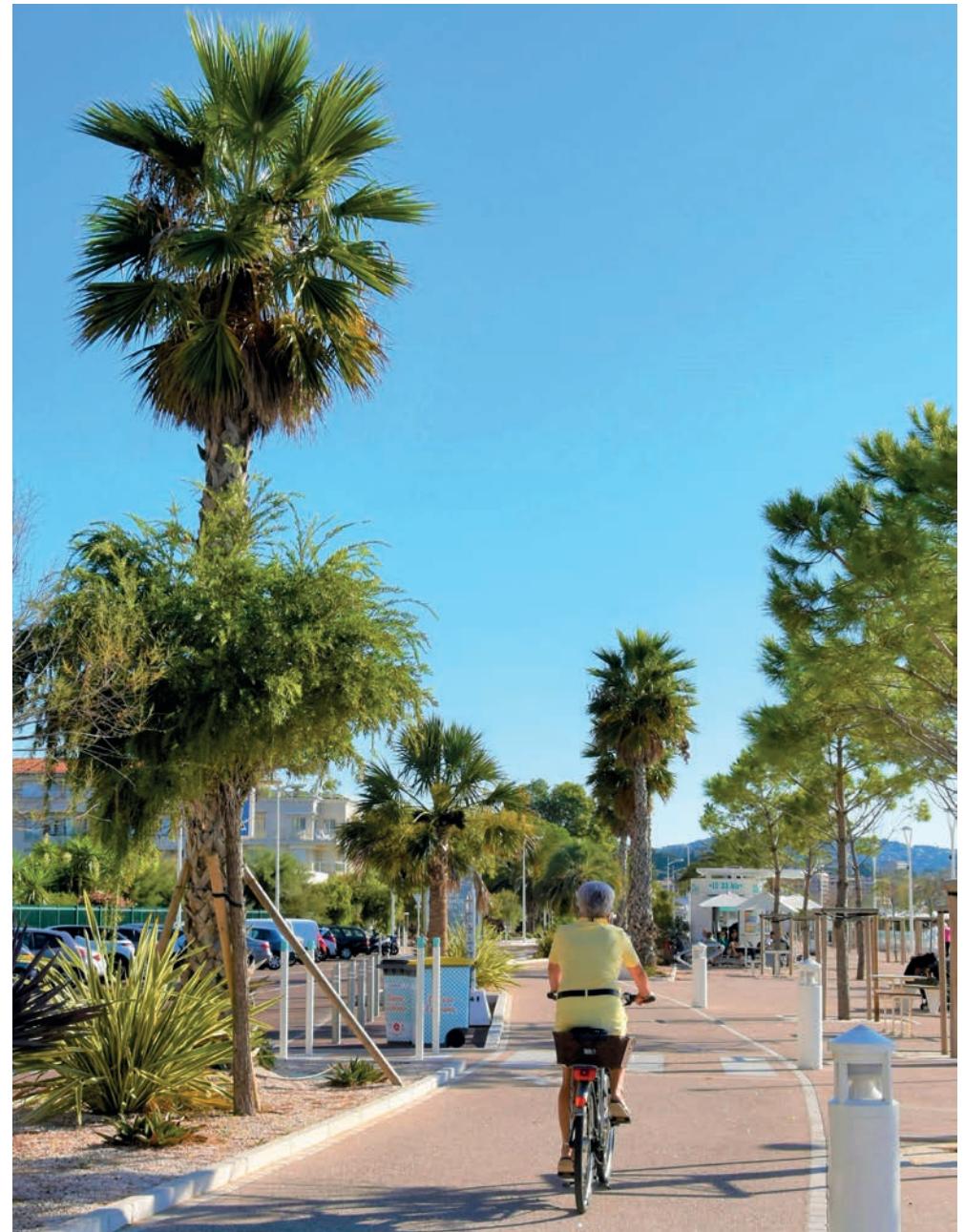
Il se décline en fiches actions opérationnelles, sur la base de 4 axes principaux :

- Développer des aménagements cyclables continus, sécurisés et hiérarchisés ;
- déployer des services associés au vélo ;
- informer, communiquer, sensibiliser ;
- assurer le suivi des actions en faveur du vélo.

21 liaisons structurantes et complémentaires établies à l'échelle de l'Agglomération, dans le cadre de ce Schéma Directeur Cyclable.

105 km de linéaire projeté, soit 48 km d'aménagements cyclables (pistes, bandes, voies vertes, etc.) à créer d'ici 2032.

Document final : palmdeplacements.fr (Schéma Cyclable).



Parmi les services recensés pour favoriser la pratique cyclable se trouve notamment la location longue durée de Vélos à Assistance Électrique (VAE). L'offre « **Palm Vélo** » continue à se développer avec une flotte étendue à 100 vélos depuis l'été 2024, proposés à la location pour les résidents et salariés de l'Agglomération. La durée de la location est d'un mois minimum, renouvelable en fonction de la demande de l'usager et de la disponibilité des vélos.

EN 2024, LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE S'EST POURSUSSI AVEC 434 MOIS DE LOCATION EN CUMULÉ (+8% PAR RAPPORT À 2023) ET UNE DURÉE MOYENNE DE LOCATION DE 3 MOIS.



En complément, il est également possible de louer des badges qui donnent accès à un réseau intercommunal de 5 « **Abris Vélos** » sécurisés, d'une capacité de 12 emplacements chacun et accessibles 24h/24 et 7 jours/7. **Le nombre de badges loués reste constant par rapport à 2023.**

L'accès à ces deux services s'est par ailleurs diversifié, depuis septembre 2024, avec la mise en place d'un **support de réservation et de paiement en ligne** (palmvelo.flt.is) qui est également intégré au site palmdeplacements.fr, un service téléphonique client disponible 7 jours/7, une augmentation des points de retrait-restitution, etc.

SOUTIEN AU COVOITURAGE DU QUOTIDIEN

Depuis février 2022, l'Agglomération soutient financièrement le développement du **covoitage** sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets domicile-travail, avec une expérimentation d'abord sur l'application Klaxit et - depuis juin 2024 avec son rachat - sur BlaBlaCar Daily.

Tous les trajets en covoitage réalisés sur l'application et ayant pour point de départ ou d'arrivée l'une des 5 communes de l'Agglomération Cannes Lérins sont ainsi subventionnés. Les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs sont rémunérés pour chaque passager transporté (en fonction du trajet et de la distance parcourue).

53 237 TRAJETS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2024 AVEC CE DISPOSITIF DE COVOITURAGE SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL (+34,5 % EN COMPARAISON DES TRAJETS DE 2023), POUR UN TOTAL DE 1 106 423 KM PARCOURUS (SOIT +40,6 % PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE).



Cannes Lérins finance vos covoits quotidiens

Télécharger l'app

DISPONIBLE SUR Google Play Télécharger dans l'App Store

FRANCE NATION VERTE Agir • Mobiliser • Accélérer

UNE DÉMARCHE COMMUNE POUR AMÉLIORER DURABLEMENT LA LOGISTIQUE URBAINE SUR LE TERRITOIRE

La logistique urbaine, qui consiste à organiser et **gérer les différents flux de marchandises** sur son territoire, représente un défi important pour la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

Cette organisation des flux vise à **assurer le service attendu**, notamment par les destinataires (entreprises, commerces, habitants), tout en essayant de **réduire leurs impacts sur la ville**.

Dans le cadre du Plan de Mobilité (PDM), un **diagnostic** sur ce thème a été réalisé à l'échelle du territoire et des **axes de progrès essentiels** ont été identifiés. Quatre engagements principaux ont, ainsi, été définis au travers d'un **projet de Charte Logistique Urbaine** :

- Travailler conjointement la mise en cohérence des règlementations à l'échelle intercommunale et assurer leur lisibilité pour les acteurs ;
- agir en faveur de la réduction des émissions du transport de marchandises ;
- développer des pratiques et solutions innovantes en matière de logistique urbaine ;
- construire un dialogue dans la durée et assurer un suivi des travaux de la Charte.

Ce document s'inscrit comme le **socle d'une démarche collaborative et volontariste** des différents acteurs, mais non contraignante, pour coordonner un **plan d'actions concrètes** afin de **réduire les nuisances** et d'améliorer les services et la qualité du cadre de vie.

Après avoir été partagée avec les différents partenaires, la Charte doit faire l'objet d'une signature officielle courant 2025.

2. RÉGIE COMMUNAUTAIRE DES TRANSPORTS PUBLICS PALM BUS

UNE FRÉQUENTATION TOUJOURS EN CROISSANCE

- **11 935 818 voyages réalisés en 2024** sur le réseau PALM BUS, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 2023 ;
- **5 145 973 km parcourus en 2024**, soit une croissance de 5,5 % de l'offre kilométrique sur un an ;
- **10,2 M € TTC de recettes directes réalisées** (ventes de titres) **en 2024**, soit +6,4 % par rapport à 2023.

LE RÉSEAU PALM BUS N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FRÉQUENTÉ QU'EN 2024 : LE CAP DU MILLION DE VOYAGES MENSUELS A AINSI ÉTÉ FRANCHI 4 MOIS SUR 12 (EN MAI, JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE).

Pendant le Festival de Cannes, du 14 mai au 25 mai 2024 inclus, 450 819 voyages ont été réalisés, soit autant que l'année précédente.



DES DÉPLACEMENTS SIMPLIFIÉS POUR LES NAVETTES ESTIVALES

À l'initiative des communes de Cannes et de Mandelieu-La Napoule, les navettes estivales gratuites - facilitant l'accès aux plages - ont été reconduites en 2024 et ont trouvé leur public.

Les navettes « Bocca Cabana » et « Moure Rouge » ont facilité l'accès aux plages cannoises du 21 juin au 15 septembre 2024 (période allongée de 5 jours par rapport à 2023). La première a ainsi enregistré **32 658 voyages**, soit +4% par rapport à l'été précédent) et la seconde **18 701 voyages** (baisse de 4,4% mais avec une fréquence de passage moindre).



La navette « Mimoplage », reliant plusieurs quartiers de Mandelieu au littoral de La Napoule, a compté **125 025 voyages** du 22 juin au 1^{er} septembre 2024 (+ 2,3% par rapport à 2023). L'offre proposée était semblable à celle de l'année précédente, avec en moyenne un passage toutes les 17 minutes.



REFORCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE BHNS AVEC L'OUVERTURE DU SITE PROPRE DE LA PANTIERO

Le 30 juillet 2024 a été ouverte la **plateforme dédiée aux bus** sur la Pantiero à Cannes, accompagnée de la mise en service des stations « Hôtel de Ville » et « Gare Maritime ». Réalisée dans le cadre des aménagements du Bus à Haut Niveau de Service, l'infrastructure - répondant **aux normes d'accessibilité et d'un linéaire de 350 mètres** - participe ainsi à l'amélioration des conditions de desserte du centre-ville cannois.

11 lignes du réseau PALM BUS empruntent désormais la plateforme, dont les lignes Palm Express A, Palm Bus 1-2 ou encore la Palm Impérial et la City Palm, représentant au total **près de 800 passages/jour** ouvré (tous sens confondus).



UN RENFORT MAJEUR SUR LA LIGNE PALM EXPRESS B

UN AN APRÈS LA RESTRUCTURATION COMPLÈTE DE L'OFFRE PALM BUS SUR LE SECTEUR DE MOUGINS, EN LIEN NOTAMMENT AVEC LE NOUVEAU QUARTIER « CŒUR DE MOUGINS », C'EST CETTE FOIS LA LIGNE PALM EXPRESS B – VÉRITABLE COLONNE VERTÉBRALE DU SYSTÈME DE TRANSPORT SUR LA COMMUNE – QUI BÉNÉFICIE DE RENFORTS IMPORTANTS.

Depuis le 2 septembre 2024, c'est un **départ toutes les 12 minutes** qui est désormais proposé, en moyenne en semaine, bénéficiant également aux secteurs de Mouans-Sartoux Centre, Blanchisserie et Rocheville au Cannet, ainsi que sur le boulevard Carnot jusqu'à la Gare SNCF de Cannes.

Avec cette nouvelle offre attractive :

- Des possibilités de correspondances supplémentaires, aussi bien, avec les autres lignes mouginoises qu'avec la ligne 29 dont la liaison vers Sophia Antipolis s'avère ainsi plus forte ;
- des connexions facilitées avec les réseaux Sillages (Agglomération du Pays de Grasse) et Envibus (Agglomération de Sophia Antipolis) ;
- des horaires davantage adaptés aux besoins des actifs, notamment tôt le matin et en début de soirée ;
- un renforcement de l'offre dominicale de la ligne Palm Express B, passant d'une fréquence moyenne de 28 minutes à un départ toutes les 22 minutes.

Du 2 septembre au 31 décembre 2024, la fréquentation sur la ligne Palm Express B s'est ainsi accrue de 25,3% par rapport à la même période en 2023.

UNE FLOTTE DE PLUS EN PLUS VERTUEUSE

- **107 véhicules** composent, à fin 2024, la flotte PALM BUS, pour un **âge moyen de 5,93 ans** ;
- **11 nouveaux véhicules électriques** ont été acquis au cours de l'année, portant ainsi à 42 leur nombre sur le parc, soit près de 40% de la flotte PALM BUS.



La flotte thermique restante circule avec des **biocarburants de production française** et répond aux normes antipollution **EURO 6**.

L'ensemble du parc **PALM BUS** est par ailleurs **entièlement accessible**, c'est-à-dire permettant l'accès d'une personne en fauteuil roulant, et équipé de systèmes d'information visuels/sonores facilitant le repérage des personnes malentendantes ou malvoyantes.

LE PROJET DE CRÉATION D'UNE STATION DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE VERT ENTRE EN PHASE OPÉRATIONNELLE

En parallèle à l'électrification d'une partie de sa flotte, l'Agglomération mène un **projet de création d'une station de production d'hydrogène vert**.

Après la phase d'étude, 2024 a marqué l'entrée dans la phase concrète de réalisation de la station de production-distribution à Cannes.

La mise en service de cet équipement, implanté **au cœur du dépôt PALM BUS** (avenue de la Roubine), est **programmée pour début 2026**, avec l'alimentation progressive d'une partie de la flotte de bus (4 bus de 12 mètres et 3 de 18 mètres « injectés » dès la première année, 41 à terme). D'autres usages sont à l'étude, comme la revente de cette énergie décarbonée à des industriels.

LA STATION DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE PAR ÉLECTROLYSE DE L'EAU, D'UNE PUISSANCE DE 2 MW, AURA UNE CAPACITÉ TOTALE DE DISTRIBUTION D'HYDROGÈNE DE 800 KG PAR JOUR. CELA PERMETTRA DE RÉDUIRE CHAQUE ANNÉE L'ÉMISSION D'ENVIRON 3,7 TONNES DE CO₂

Cette démarche sera d'autant plus environnementale et autonome grâce à la réutilisation de l'eau usée traitée de la station d'épuration Aquaviva.



Modélisation - Bus à hydrogène

Avec ce programme « Cannes Lérins Hydrogène », l'Agglomération fait le choix d'une production d'hydrogène locale - renforçant ainsi l'objectif d'autonomie du territoire - avec une chaîne complète de mobilité zéro carbone puisque 100 % de l'électricité alimentant la station sera d'origine renouvelable.

EXPÉRIMENTATION D'UNE NAVETTE AUTONOME SUR LES COMMUNES DE MANDELIEU-LA NAPOULE ET CANNES



Du 4 au 18 octobre 2024, les habitants de Mandelieu-La Napoule ont pu tester, en conditions réelles, un trajet à bord d'une navette autonome. Ce véhicule prototype, **entièvement électrique** et conçu par la société française Milla, peut accueillir cinq passagers (ainsi qu'un opérateur de sécurité dont la présence à bord est obligatoire) et rouler jusqu'à 50 km/h (en mode autonome).

Développé par l'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD - Université Côte d'Azur) en partenariat avec l'Agglomération, il fonctionne grâce à l'intelligence artificielle et a donc réalisé son **premier essai sur le littoral mandolocien**. Une expérimentation équivalente a ensuite eu lieu, du 12 au 22 novembre 2024 dans le secteur de la Pointe Croisette à Cannes.

Ces phases de test visent à **vérifier la performance des véhicules autonomes dans différentes conditions** et environnements urbains, et d'adapter ainsi les solutions - notamment en matière de sécurité - aux besoins des territoires dans le futur, en complément de l'offre de transport en commun existante.

L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES EN PLEIN ESSOR

Dernier né de la gamme d'outils numériques : le site internet palmdeplacements.fr. Lancé en novembre 2024, il regroupe l'ensemble de l'offre de mobilité sur l'Agglomération, à savoir les informations concernant :

- Le réseau **PALM BUS** (recherche d'itinéraire, fiches horaires, perturbations, tarifs, boutique en ligne, etc.) ;
- la location de Vélos à Assistance Électrique « **Palm Vélo** » et de badges « **Abri Vélo** » ;
- le service adapté « **Palm à la Demande** » (y compris pour les Personnes à Mobilité Réduite) ;
- le soutien au **covoitfrage domicile-travail** avec BlaBlaCar Daily.

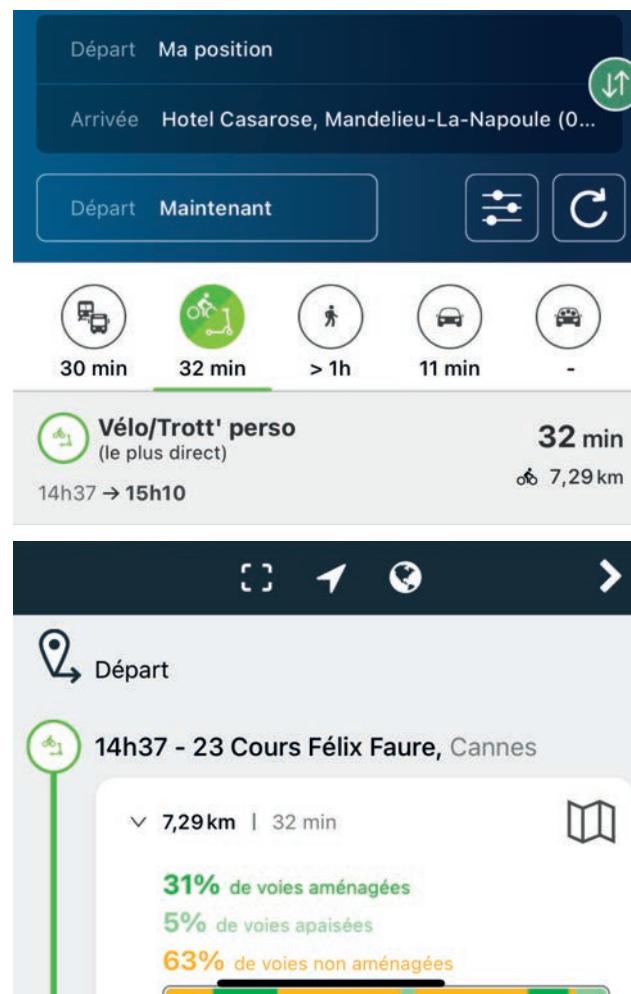
L'accès à l'information est, ainsi, plus simple et plus rapide pour l'usager, facilitant ainsi ses déplacements du quotidien.

20 734 connexions ont été enregistrées lors des 6 dernières semaines de l'année 2024, avec un pic de connexion à 647 visites (le 20 novembre).



L'application mobile « **Palm Bus - Compagnon de Mobilité** », qui permet notamment de calculer son itinéraire à l'échelle du Pôle Métropolitain CAP AZUR ou de connaître les conditions de circulation sur le réseau en temps réel, a enregistré **jusqu'à 9 000 connexions par jour** (pic le 23 septembre 2024).

Par ailleurs, ont été rajoutées les **fonctionnalités « Vélo » et « Covoitfrage »** à cette recherche d'itinéraires, apportant aux usagers un choix plus large - dans l'offre de transport à leur disposition - pour se déplacer sur l'ouest maralpin.



La **boutique en ligne PALM BUS** est également très utilisée ; notamment par les **jeunes puisque 46 % d'entre eux** s'en sont servis pour l'acquisition d'un abonnement jeune ou scolaire à la rentrée 2024, soit 1 point de plus qu'en 2023.

Innovation commerciale majeure, lancée en avril 2022, le **paiement du titre « 1 voyage » par carte bancaire** sur le validateur, pour les déplacements en solo comme à plusieurs, a de nouveau été largement plébiscité en 2024.

EN MOYENNE, 109 467 TITRES « 1 VOYAGE » ONT AINSI ÉTÉ ACQUIS CHAQUE MOIS SUR CE SUPPORT (AVEC UN PIC À 150 000 EN AOÛT 2024), SOIT 34,2% DE L'ENSEMBLE DES TITRES « 1 VOYAGE » VENDUS. CE RATIO ÉTAIT DE 28% À FIN DÉCEMBRE 2023.



LE CANNET

DGA ENVIRONNEMENT, DÉCHETS, ÉNERGIE

1. STRATÉGIE DÉCHETS

93 908 tonnes de déchets collectées hors apports en déchèterie (+2,54% en 2024 par rapport à 2023) dont :

- **76 485 tonnes** (comprend les résidus de balayage) d'ordures ménagères (+2,53% en 2024 par rapport à 2023) ;
- **10 508 tonnes** d'emballages ménagers recyclables (+1,47% en 2024 par rapport à 2023) ;
- **135 tonnes** de journaux, revues et magazines (-0,92% en 2024 par rapport à 2023) ;
- **6 217 tonnes** de verre (+2,82% en 2024 par rapport à 2023) ;
- **495 tonnes** de textiles (+10,96% en 2024 par rapport à 2023) ;
- **68 tonnes** de déchets alimentaires collectées auprès de 13 262 habitants.

Coût total : **59 503 000 €** en 2024 répartis comme suit :

- Collecte : **39 840 000 €** ;
- Traitement : **19 663 000 €**.

LE NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SUR VOIE PUBLIQUE

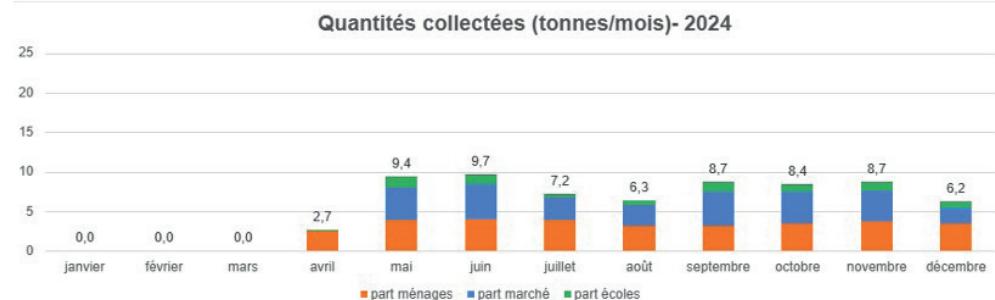
À LA SUITE DE L'EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES BIODECHETS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE RÉALISÉE EN AVRIL 2022 AUPRÈS DE 30 FOYERS DU QUARTIER DU PETIT JUAS À CANNES, LE DISPOSITIF A ÉTÉ ÉTENDU À TOUS LES HABITANTS DE L'AGGLOMERATION SUR INSCRIPTION DEPUIS JANVIER 2023.

Fort de son succès, 34 bornes ont été installées dans trois quartiers de la commune de Cannes :

- Petit Juas ;
- Gallieni ;
- centre-ville.

En 2024 :

- 1 212 foyers se sont inscrits ;
- 16 967 dépôts ont été réalisés en points d'apport volontaire (PAV) ;
- 68 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées ;



- 8 écoles et 7 sociétés ont été collectées en porte-à-porte (PAP).

Renseignements sur www.canneslerins-infotri.fr



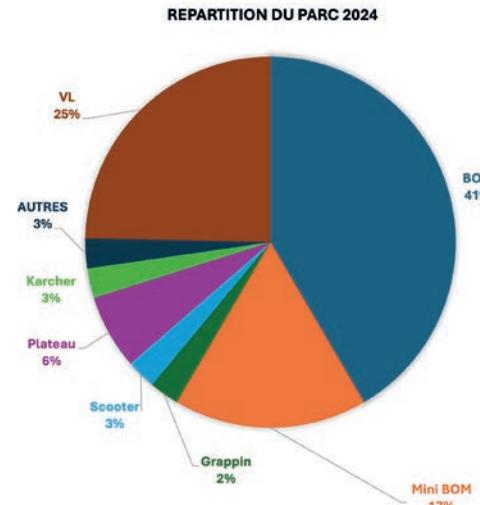
2. COLLECTE

LA CRÉATION D'UN PLAN D'INVESTISSEMENT ET DE RENOUVELLEMENT DU PARC ROULANT SUR 10 ANS

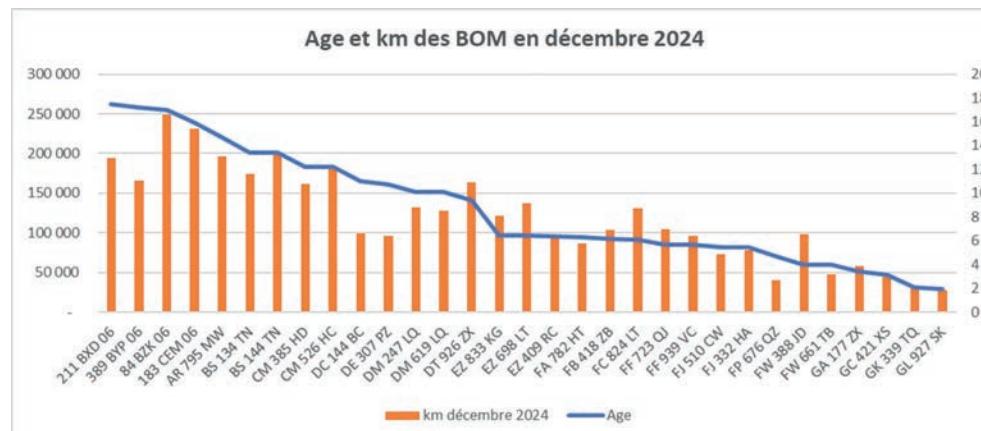
L'année 2024 a été marquée par la création d'un plan d'investissement permettant une meilleure gestion de parc sur les 10 prochaines années.

La vision stratégique adoptée a donné 3 axes de travail :

1. DIMINUER LES COÛTS
2. ASSURER UNE DISPONIBILITÉ PERMANENTE DU PARC ROULANT
3. AMÉLIORER L'IMAGE DE LA COLLECTE



La mise en place d'indicateurs de suivi en 2023 a permis, dès 2024, de suivre des objectifs chiffrés. Ces indicateurs ont facilité un pilotage plus précis de nos activités, permettant de corriger rapidement les écarts et les dysfonctionnements. Grâce à cette approche, nous avons pu améliorer notre efficacité opérationnelle.



LES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DE NOS AGENTS

DANS LE CADRE DES ÉTUDES D'OPTIMISATION MENÉES PAR L'AGGLOMÉRATION, L'ASPECT « SÉCURITÉ » EST UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE POUR GARANTIR LA COLLECTE DES DÉCHETS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÉGLEMENTATIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ, TANT POUR LES AGENTS DE LA COLLECTE QUE POUR LES USAGERS.

En 2024, l'actualisation des conventions de collecte (autorisation pour accéder sur le domaine privatif) a permis d'étudier la suppression progressive des marches-arrières et de rechercher des solutions alternatives aux collectes dans des voies de circulation dont le gabarit et les conditions d'accès et/ou de retournement ne permettent pas d'assurer la collecte dans les conditions de sécurité requises. Ce travail devra être poursuivi durant les trois prochaines années pour finaliser l'ensemble des conventions.

Les missions de Prévention-Sécurité ont permis, d'une part, de développer des solutions pérennes, par le biais d'information, de sensibilisation et de rappels aux obligations réglementaires aux agents, et d'autre part, de rappeler les conséquences dommageables que le non-respect des consignes peut engendrer, à la fois pour l'agent, les usagers et la collectivité.



LA POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

La Redevance Spéciale s'applique aux professionnels et aux administrations ayant recours au service communautaire de collecte des déchets.

Son tarif est calculé à partir des coûts de collecte et de traitement supportés par la collectivité. Le mode de calcul de la redevance est incitatif. Les tarifs pour la collecte des emballages recyclables et du verre sont moins élevés que ceux des ordures ménagères. La redevance est calculée pour chaque établissement en fonction du nombre de bacs loués et du volume de déchets présenté à la collecte en une année.

En 2024, l'Agglomération compte 213 contrats redevance spéciale :

- **176 contrats redevance spéciale :**

- ◊ 132 sur la commune de Cannes ;
- ◊ 10 sur la commune du Cannet ;
- ◊ 8 sur la commune de Mandelieu-La Napoule ;
- ◊ 23 sur la commune de Mougins ;
- ◊ 3 sur la commune de Théoule-sur-Mer.

- **37 contrats évènementiels :**

- ◊ 35 sur la commune de Cannes ;
- ◊ 2 sur la commune de Mandelieu-La Napoule.

La redevance spéciale a permis de générer en 2024 plus de 2 millions d'euros de recettes.

Le service de Redevance Spéciale continue de déployer et d'accompagner les redevables sur l'ensemble du territoire communautaire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer) dans le but d'accompagner les producteurs dans une démarche de réduction des déchets et les conduire vers une démarche plus vertueuse et plus respectueuse de l'environnement.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2023/2024
Nombre de redevables	62	82	85	92	124	138	213	54,35%
Recette RS (montant facturé)	905 779€	995 167€	735 029€	980 712€	1 521 356€	1 830 405€	2 013 749€	10,02%

LE SUIVI PRÉCIS DES DOLÉANCES DES USAGERS

L'ensemble des demandes afférentes au déploiement des bornes biodéchets a pu être absorbé par le service administratif de la collecte grâce au renforcement des nouvelles procédures de traitement des doléances.

En effet, les doléances des administrés adressées par courriers et courriels bénéficient, depuis juin 2024, d'une nouvelle chaîne de validation des réponses, en grande partie numérique et plus efficiente.

La révision du circuit de validation des réponses écrites et la mise en place de réponses téléphoniques retranscrites par écrit pour nos archives ont aussi permis de réduire significativement les délais de réponse aux administrés et d'enregistrer ainsi de nouveaux témoignages de satisfaction de la part des usagers.



569 COURRIERS & E-MAILS EN 2024

569 courriers et courriels ont été adressés au service de la Relation Usagers de la Collecte qui a répondu à chacun d'entre eux. Cela représente une diminution de 1% par rapport à l'année 2023.



6 261 APPELS EN 2024

le standard a réceptionné 6 261 appels téléphoniques, soit une diminution de 30% par rapport à l'année 2023.

L'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI

UNE SOLUTION INNOVANTE S'APPUYANT SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, DOTÉE D'UNE CAPACITÉ DE RECONNAISSANCE DE PLUS DE CINQUANTE TYPES DE DÉCHETS, POUR UNE AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE DE LA QUALITÉ DU TRI ET DE LA GESTION DES DÉCHETS A ÉTÉ DÉPLOYÉE. LA TRÉMIE DE LA BENNE À ORDURES EST ÉQUIPÉE D'UNE CAMÉRA PERMETTANT D'IDENTIFIER LA NATURE DES DÉCHETS ET PERMET UNE CARTOGRAPHIE DES BACS POLLUÉS DE MANIÈRE AUTOMATIQUE.

Répartition des erreurs par type

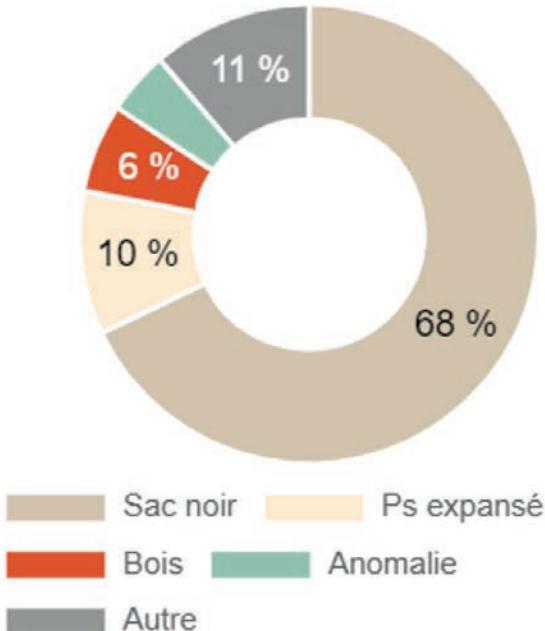
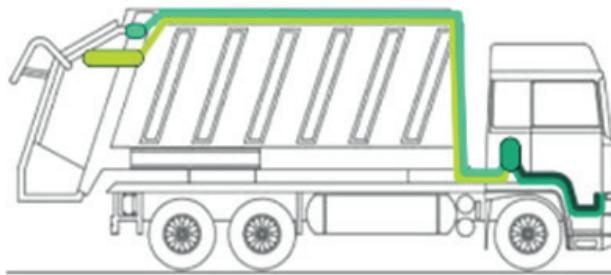
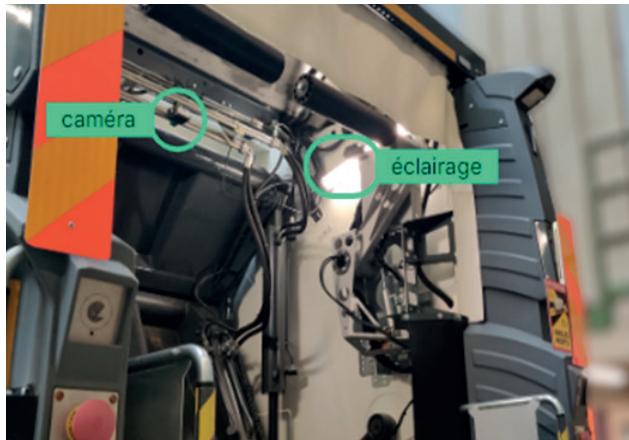


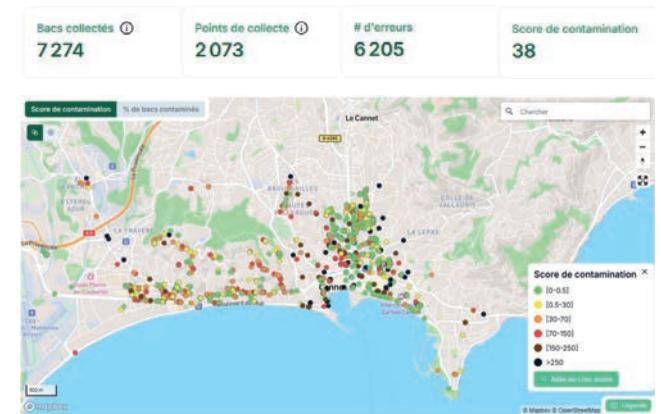
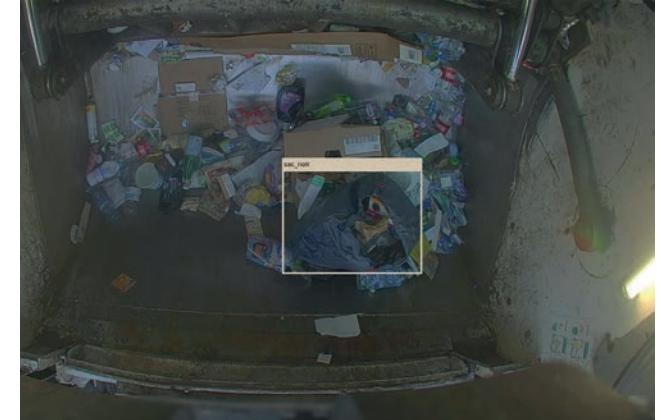
Schéma d'installation



Exemple d'installation



L'IA permet de créer une cartographie des localisations où le tri n'est pas réalisé de manière adéquate, fournissant ainsi des indicateurs pertinents pour des actions de sensibilisation géographiquement ciblées, et donc plus efficaces.



LA SENSIBILISATION

Sur l'année scolaire 2023-2024 :

- 3 194 élèves ont été sensibilisés à la réduction des déchets, dont 2 881 en maternelle et primaire ;
- 321 administrés ont visité le centre de tri en 2024.



LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- 80 stands ont été animés par les ambassadeurs du tri auprès de différents publics durant l'année 2024 ;
- Zéro Déchet : sur les communes du Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, le syndicat UNIVALOM propose un programme unique d'ateliers gratuits et ouverts à tous, grâce à la visio-conférence (goûter fait maison, cheveux au naturel, économiser sur le budget de l'entretien de la maison, entretenir et réparer).

Sur la commune de Cannes, 112 familles ont profité gratuitement d'un accompagnement via des ateliers pratiques et ludiques et un kit de découverte.



LA TRANSITION POUR LA GESTION DES BIODECHETS

- 251 composteurs individuels ont été distribués gratuitement lors de formations compostage ;
- 35h de formation au compostage ;
- 18 nouveaux sites de compostage collectif ont été installés.



LE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Dans la continuité des actions communes initiées à l'échelle du pôle métropolitain CAP AZUR, et afin d'optimiser leur engagement en faveur de la prévention des déchets, les six entités du Pôle (quatre intercommunalités et deux syndicats de traitement) ont signé un groupement de commandes pour la réalisation de leurs Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

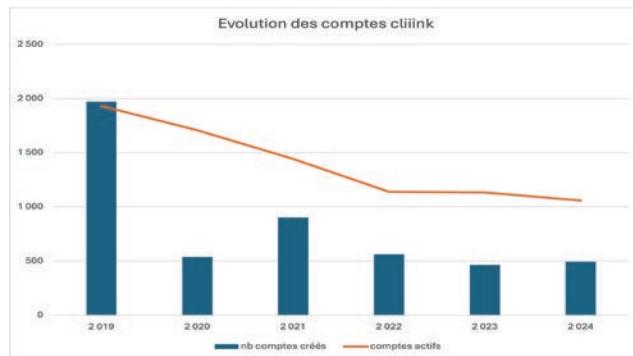
Le PLPDMA répond à une obligation réglementaire et a pour objet de coordonner l'ensemble des actions de prévention entreprises par la collectivité en vue d'assurer la réalisation des objectifs de réduction des déchets définis à l'issue d'un diagnostic déchet initial.

L'Agglomération a officialisé l'ouverture de ce chantier en 2022. La validation définitive (consultation et avis du public) aura lieu début 2026.

LES CHALLENGES

Sur le verre > Cliiink :

- 493 comptes utilisateur créés ;
- 1148 utilisateurs actifs ;
- 871 souscriptions à des offres ;
- 1 challenge inter-écoles du 6 mai au 2 juin :
 - ◊ 6 écoles participantes ;
 - ◊ 7 283 déchets en verre triés ;
 - ◊ 1 000 € de gains.



Sur le tri des emballages : la 7ème édition du jeu-concours « Triage au sort » a eu lieu du 1er au 30 avril 2024.



LE RELAIS TRI MOBILE : LA DÉCHÈTERIE VIENT A VOUS !

L'Agglomération Cannes Lérins agit pour l'environnement et simplifie le geste de tri, en mettant à disposition sur son territoire le Relais Tri Mobile (RTM).

En 2024, le Relais Tri Mobile est intervenu 80 fois sur le territoire.

Un total de 21,6 tonnes de déchets a été collecté, représentant une augmentation de 25 % par rapport à 2023.

Chaque intervention a permis en moyenne la collecte de 380 kg de déchets.



LA COLLECTE DE JOUETS

En partenariat avec Écosystem et diverses associations, une nouvelle opération « Laisse parler ton cœur » a eu lieu du 16 au 30 novembre 2024.

Environ 82 m³ de jouets ont été collectés sur 36 sites.



LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

En période de fêtes, des gestes simples permettent de préserver l'environnement et de donner une seconde vie à nos déchets tels que le sapin de Noël, qui peut être valorisé plutôt que jeté aux ordures ménagères.

Cannes Lérins organise ainsi l'opération «Une seconde vie pour mon sapin», en mettant de nombreux sites de dépôt de sapins à disposition des administrés, dès la fin du mois de décembre jusqu'à fin janvier de l'année suivante.

En janvier 2024, 4 518 sapins ont été collectés. Une partie des sapins a été broyée et réutilisée pour le paillage des espaces verts communaux ou pour les sites de compostage collectif, tandis qu'une autre partie est compostée et revendue à prix attractif aux agriculteurs et horticulteurs locaux.



LE SERVICE « JE DONNE MON ÉLECTROMÉNAGER »



Une nouvelle offre simple et gratuite d'enlèvement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) à domicile est proposée sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération à travers le service « [jedonnemonelectromenager](http://jedonnemonelectromenager.fr) » en partenariat avec l'Eco-organisme ECOSYSTEM.

Sur simple inscription sur le site jedonnemonelectromenager.fr, les administrés peuvent prendre rendez-vous afin de faire collecter gratuitement leurs gros équipements électroménagers, directement au sein du domicile des particuliers.

En 2024, 1 801 appareils ont été pris en charge au cours des 987 collectes réalisées.

LE DISPOSITIF « OUI PUB »

Depuis le 1^{er} septembre 2022, le syndicat mixte de traitement des déchets UNIVALOM et l'Agglomération Cannes Lérins expérimentent le dispositif « Oui Pub » sur les communes gérées par le syndicat qui sont Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer. Dès lors, les habitants ont la possibilité d'accepter de recevoir ou non de la publicité papier non adressée, dans leur boîte aux lettres. Cette expérimentation doit permettre d'évaluer les conséquences environnementales, mais aussi économiques et sociales, d'un tel procédé.

Les premiers chiffres parlent d'eux même. D'après les premiers résultats de foyers témoins, une **réduction de 85% de la publicité** est constatée. Les services ont également remarqué une **réduction de 25% des papiers collectés**.

3. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

BIOMASSE

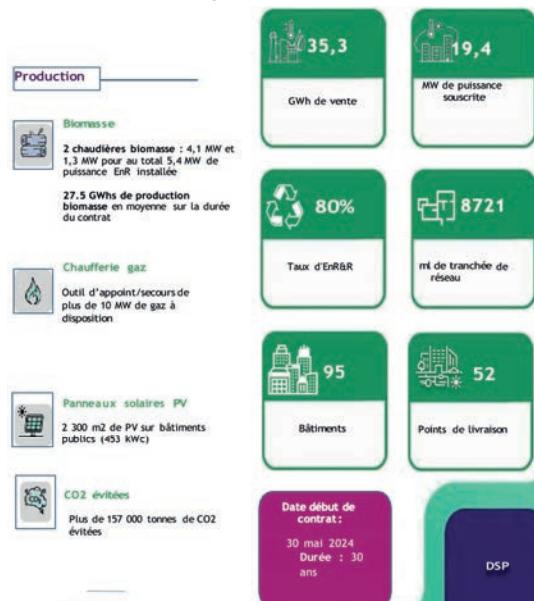
Réseau de chaleur sur les quartiers de la Frayère, Bastide Rouge, Roubine et leurs zones contiguës



Cannes Bocca Energie (Modélisation 3D)

Ce réseau desservira les quartiers Frayère, Bastide Rouge et Roubine : bâtiments publics, habitations (résidences, copropriétés, maisons de retraite), établissements scolaires et équipements sportifs.

Une Délégation de Service Public a ainsi été attribuée en mai 2024 à la société Idex afin d'assurer la construction et la gestion de cet équipement stratégique.



La société Cannes Bocca Energies a été spécifiquement créée pour gérer ce contrat de délégation.

Près de 9 kilomètres de canalisations enterrées seront ainsi déployés pour alimenter en eau chaude et en chauffage 95 bâtiments dans un quartier en pleine restructuration (50 millions d'euros d'investissement en matière de requalification urbaine et de lutte contre les inondations).

Ce réseau de chaleur sera couvert à 80% par des énergies renouvelables et permettra d'éviter 157 000 tonnes d'émission de CO₂ sur la durée du contrat, soit l'équivalent du retrait de la circulation de 3 600 véhicules thermiques par an.

Il vise à chauffer plus de 3 000 logements, 8 établissements scolaires, 7 équipements sportifs et des commerces.

L'approvisionnement biomasse sera réalisé à hauteur de 25% par des déchets locaux de l'Agglomération Cannes Lérins. Idex prévoit en outre l'utilisation de bois et de plaquettes forestières issus de la région pour alimenter son mix énergétique.

La mise en service de ce réseau est prévue pour fin 2026 – début 2027.

LA CENTRALE DE PRODUCTION D'ÉNERGIES

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CAP AZUR S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE COMMUNE HISTORIQUE POUR UNE GESTION AUTONOME DU TRAITEMENT DES DÉCHETS.

À la suite du vote, le jeudi 20 octobre 2022 par le conseil du Pôle Métropolitain CAP AZUR, de la décision relative à la mutualisation de la gestion des déchets des intercommunalités de Cannes Lérins, de Sophia Antipolis, des Pays de Grasse et des Alpes d'Azur, un travail a été mené en 2024 pour :

- Établir une convention entre les deux syndicats de traitement présents sur le territoire, SMED et Univalom, afin de mettre au point des échanges de flux de déchets dans une optique d'optimisation des équipements existants et de réduction de l'impact carbone des transports ;
- partager l'avancée des procédures relatives aux nouveaux équipements à créer dans le cadre de la filière globale : centrale de production d'énergies, unité de valorisation des déchets verts, etc.

Des études ont été poursuivies par l'Agglomération Cannes Lérins et le SMED pour la création de la Centrale de Production d'Énergies à Haute Qualité Environnementale alimentée par des Combustibles Solides de Récupération issus des déchets, et l'optimisation de la valorisation des énergies produites pour fin 2025.

Cette centrale a pour objectif de permettre l'utilisation des déchets en tant que ressource et de produire de l'énergie pour les besoins des habitants en leur assurant des tarifs stables et maîtrisés. Un état des lieux a été dressé et de premiers scénarios ont été développés par un bureau d'études spécialisé.

L'ensemble de la démarche vise à atteindre l'autonomie en matière de traitement et de valorisation des déchets à l'échelle de l'Ouest des Alpes-Maritimes.

RÉSEAUX DE CHALEUR

Énergie Marine Cannes Croisette



Dans cette perspective, l'Agglomération Cannes Lérins, en coordination avec la ville de Cannes, a confié, en juillet 2023, à l'entreprise ENGIE la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur et de froid reposant sur l'énergie thermique marine.

L'énergie thermique marine utilise l'eau de mer pour chauffer ou climatiser des bâtiments.

En 2024, l'Agglomération et son délégataire ENGIE ont lancé la mise en œuvre du projet en entamant les études techniques ainsi que les démarches administratives nécessaires à l'obtention des autorisations.

Cannes Mandelieu Énergie



Lancement d'un nouveau réseau de chaleur et de froid. Il s'agit cette fois-ci d'utiliser les eaux usées traitées par la station d'épuration pour en récupérer les calories et les frigories. Ainsi, une partie des bâtiments de Mandelieu-La Napoule (4 700 équivalents logements) seront alimentés en chaud et les salles « blanches » de Thales Alenia Space qui ont un degré d'hygrométrie et une température spécifiques pour monter les satellites, seront en partie refroidies grâce à cette technologie.

Le réseau permettra d'éviter l'émission annuelle de 5 202 tonnes de CO₂ conformément à la stratégie communautaire visant à préserver la qualité de l'air et lutter contre le réchauffement climatique. La délégation de service public a une durée de 25 ans et la mise en service du réseau est prévue pour 2027.

Elle a été attribuée à l'opérateur DALKIA, filiale du groupe EDF. Le montant de l'investissement porté par le délégataire est de 26,3 millions d'euros HT.

Écologique et économique, le réseau garantit à l'usager un prix stable, quelles que soient les évolutions des prix du gaz et de la géopolitique.

C'est en moyenne 17% d'économies qui seront réalisées sur la facture. Il s'agit d'une action déterminante en faveur de la défense du pouvoir d'achat des ménages.



BORNES DE RECHARGE WIIIZ

DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT ÉNERGIE DE L'OUEST 06, LE RÉSEAU WIIIZ EST NÉ DE LA COOPÉRATION DES AGGLOMÉRATIONS DE CANNES LÉRINS, SOPHIA ANTIPOLIS ET PAYS DE GRASSE POUR FAVORISER UNE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE DÉCARBONÉE. LANCÉ EN 2018, IL VISE À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.



- 308 bornes de recharge pour véhicules électriques Wiiiz implantées désormais à l'échelle de l'ensemble du Pôle Métropolitain CAP AZUR ainsi que l'Est Var ;
- dont 75 IRVE sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins (27 à Cannes, 16 à Le Cannet, 16 à Mandelieu-La Napoule, 13 à Mougins et 3 à Théoule-sur-Mer).

Le service Wiiiz présente un taux de disponibilité du parc de 96%, ce qui le place parmi les réseaux les plus fiables de France ;

- +44% de charges Wiiiz entre 2023 et 2024 ;
- +49% d'abonnés sur l'année 2024 ;
- 57 bornes publiques installées en 2024 sur le réseau Wiiiz ;
- 75 776 charges réalisées sur l'Agglomération en 2024 représentant 39% du nombre de charges totales.

La loi d'orientation des mobilités prévoit un dispositif facultatif qui permet aux collectivités d'accélérer le déploiement et la densification du réseau de bornes de recharge ouvertes au public, en réalisant un schéma directeur de développement des IRVE (SDIRVE). Ce document a été élaboré à l'échelle des cinq Agglo : CACPL, CASA, CAPG, ECAA et CCAA.

Une concertation, basée sur ce document, s'est déroulée du 10 octobre au 8 novembre 2024, permettant au SDIRVE d'être finalement arrêté par l'Agglo le 16 décembre 2024. Il a été définitivement adopté le 23 juin 2025 pour une durée de 5 ans.



WATTY À L'ÉCOLE

Dans le cadre du projet pédagogique WATTY à l'école, 1 657 écoliers, issus de 63 classes ont bénéficié d'ateliers de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie animés par l'association Méditerranée 2000.

En 2024, deux classes de l'école Alexandre Dumas à Cannes ont remporté le concours « Watt à l'école ».

Depuis 2019, 6 531 jeunes ont pu profiter d'animations spécifiques :

- 4 500 élèves de CM1 et CM2 ;
- 1 085 collégiens ;
- 946 lycéens.



LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Cette planification communale doit s'articuler avec la stratégie de l'Agglomération afin d'être en adéquation avec le projet de territoire.

L'objectif est que les communes puissent faire remonter leurs cartographies au 1^{er} mars 2024, après concertation publique, délibération en conseil municipal et débat en conseil communautaire.

Les zonages proposés par les communes pour l'accélération des énergies renouvelables ont fait l'objet d'un débat en Conseil Communautaire le 5 avril 2024, puis ont été transmis au référent préfectoral.



4. ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

L'Agglomération s'est engagée dans l'élaboration de son PCAET. Ce document-cadre de planification territoriale a pour objectifs :

- L'atténuation du changement climatique ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- la maîtrise de la consommation énergétique ;
- l'amélioration de la qualité de l'air.

Le PCAET se déploie à travers plusieurs étapes, avant de parvenir à un document partagé et approuvé.

En 2024 :

Phase 3 : Arrêt du PCAET en Conseil Communautaire (après validation de la stratégie et du plan d'action en Conseil des Maires).

Phase 4 : Consultation administrative des autorités.

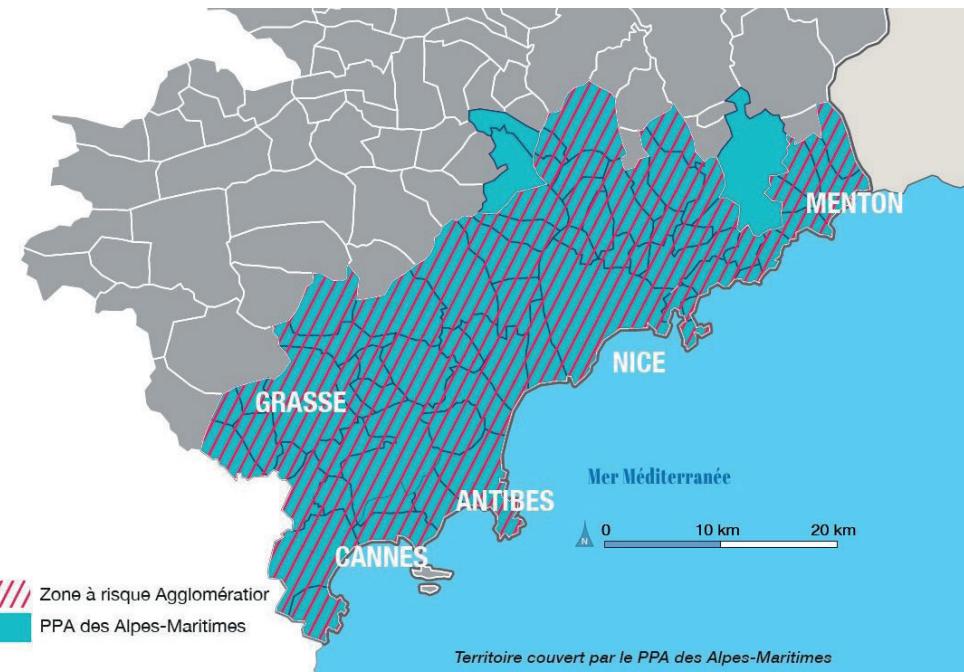
2024 a été marquée par l'arrêt du projet de PCAET de L'Agglomération, soumis à consultation. Ce document stratégique vise à accélérer la transition énergétique du territoire, en cohérence avec les projets déjà portés par l'Agglomération et les ambitions nationales pour 2030 et 2050. Il se compose d'un diagnostic territorial, d'un rapport stratégique, d'un plan d'action Climat-Air-Énergie, du rapport P.A.Q.A. (Plan d'Action pour la Qualité de l'Air), de l'état initial de l'environnement, de l'évaluation environnementale et stratégique, ainsi que de son résumé non technique.

Ce dernier comprend :

- Les actions pour adapter le territoire aux risques naturels et au changement climatique (aménagement résilient des zones à risque, gestion écologique de l'eau, préservation des milieux naturels terrestres et maritimes, renforcement de la résilience agricole et alimentaire du territoire) ;
- la mise en œuvre d'un plan énergétique territorial responsable (économies d'énergie sur le patrimoine, rénovation et construction des bâtiments en « bas carbone », mobilité durable...) ;
- les actions visant à développer les énergies renouvelables et de récupération du territoire (solaire, réseaux de chaleur, hydroélectricité...) ;

- les actions favorisant l'économie circulaire (réduction de l'empreinte numérique, gestion soutenable des déchets...).

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR



En 2024 :

- L'Agglomération poursuit son soutien et son adhésion à ATMOSUD, association agréée de surveillance de la qualité de l'air. À ce titre, elle participe au fonctionnement de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Régional, qui recueille les données et les modélise. Cette activité de surveillance et d'évaluation de l'exposition des populations à la pollution permet d'informer au mieux les habitants du territoire et d'agir en cas de pic ;
- participation au plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) actuellement en vigueur « Objectif 2025 », par ses actions en matière de transports terrestres, de gestion de la biomasse, de développement d'énergies renouvelables sur le bâti et de relais de communication sur le thème de la qualité de l'air. Au niveau du pilotage, elle assure la mise à jour régulière des indicateurs de suivi des actions sur lesquelles elle est engagée ;
- développement d'un plan d'action existant avec une nouvelle fiche dédiée au développement des réseaux de chaleur.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION SONORE

La Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, et sa transposition dans le droit français, rendent obligatoires deux outils de lutte contre la pollution sonore pour les Agglomérations de plus de 100 000 habitants :

- Les Cartes de Bruit Stratégiques (CBS), qui permettent d'établir un diagnostic des niveaux sonores moyens sur le territoire, et de l'exposition de la population à ces niveaux sonores ;
- le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), qui recense les mesures portées par les territoires visant à réduire ces nuisances.

En 2024, l'Agglomération a actualisé ces deux documents, dont les versions précédentes dataient de 2020.

Cette mise à jour a été formellement approuvée en Conseil communautaire : le 1^{er} mars 2024 pour les CBS, et le 14 juin 2024 pour le PPBE.

En parallèle, l'Agglomération dispose d'une station à Cannes La Bocca, qui mesure en continu le bruit ambiant et permet donc d'effectuer un suivi du niveau global d'exposition au bruit de fond des habitants de Cannes La Bocca.

L'Agglomération poursuit également son dialogue avec l'aéroport de Cannes Mandelieu afin d'agir en faveur de la limitation des nuisances sonores liées à son activité.



VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PATRIMOINE NATUREL MARIN

Gestion partagée du Parc Maritime départemental Estérel-Théoule

Le parc Maritime Départemental Estérel-Théoule est une Aire Marine Protégée de 353 hectares (qui s'étend le long des côtes de la commune de Théoule-sur-Mer sur 12km, depuis le port de la Rague jusqu'au port de la Figueurette), présentant un grand intérêt en termes de biodiversité de ses fonds marins.

ATTRIBUÉE AU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, CETTE AIRE MARINE PROTÉGÉE A ÉTÉ CONFIÉE EN COGESTION AU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES, À L'AGGLOMERATION, ET À LA COMMUNE DE THÉOULE-SUR-MER.

À ce titre, l'Agglomération offre des animations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Durant toute la saison estivale 2024 ont ainsi été proposées des balades en kayak « à la découverte des écosystèmes marins et côtiers » animées par le CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur.



2024 a également été marquée par la participation financière de l'Agglomération à la construction de la nouvelle maison du parc à hauteur de 133 587 €, soit 16,20% du coût total.

Poursuite de l'exposition photographique de plein air mettant à l'honneur la faune et la flore sous-marines pour sensibiliser les promeneurs à la richesse de la biodiversité.

Enfin, l'Agglomération a coordonné la communication des activités portées par les multiples partenaires durant la saison estivale par la réalisation de différents supports.



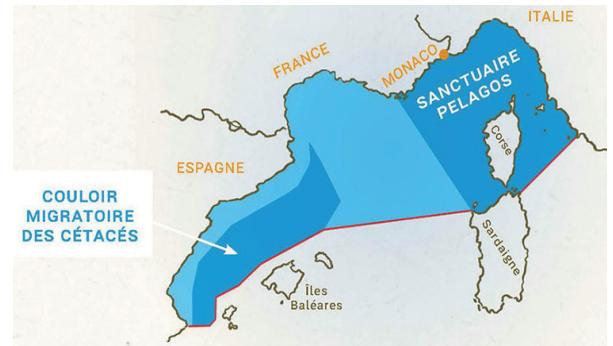
La convention de partenariat scientifique entre les gestionnaires du parc maritime, dont l'Agglomération, l'université de Corse Pasquale Paoli et le CNRS, ayant pour objet la réalisation d'actions scientifiques et de recherche, culturelles, et de transfert de connaissances se poursuit.

Elle encadre les conditions générales de mise en œuvre d'actions expérimentales menées par l'unité d'appui et de recherche « Stella mare » ayant notamment pour objectifs des évaluations environnementales et l'étude d'espèces marines du littoral, des expérimentations d'ingénierie écologique et de restauration des milieux, ainsi que la restitution de ces savoirs. En 2024, une opération spécifique sur la reproduction des oursins en Méditerranée a été effectuée.

Le sanctuaire PELAGOS

L'AGGLOMERATION RESTE ÉGALEMENT SIGNATAIRE DEPUIS 2017 DE LA CHARTE DU SANCTUAIRE PELAGOS, QUI INTERVIENT EN FAVEUR DE LA PRÉSÉRATION DES CÉTACÉS.

Cet espace maritime s'étend sur 87 500 km² en Méditerranée, entre le promontoire de la presqu'île de Giens et le Fosso chiarone en Toscane méridionale, faisant l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco, et la France pour la protection de mammifères marins qui le fréquentent.





MOUGINS

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES

1. DGAST CYCLES DE L'EAU

EN AVRIL 2024, L'AGGLOMERATION EST AUTORISÉE À RÉUTILISER UNE PARTIE DES EAUX USÉES TRAITÉES (REUT) POUR L'IRRIGATION DES ESPACES VERTS ET DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES COMMUNES DE CANNES ET DE MANDELIEU-LA NAPOULE.

En juillet 2024, un porteur à connaissance a été déposé auprès des services de l'Etat pour notamment renouveler l'autorisation d'utilisation de la REUT pour le nettoyage urbain pour une période de 5 ans, soit jusqu'en 2029. Il a été également demandé d'étendre cette pratique à l'ensemble des Communes membres du SICASIL. L'autorisation a été obtenue en décembre 2024.

En novembre 2024, une extension du réseau de la REUT sur l'avenue de la Roubine a débuté afin d'alimenter l'aire de lavage de l'Agglomération pour le nettoyage des bennes à ordures ménagères et les véhicules de propreté urbaine, l'aire de lavage des bus de la Régie de transport Palm Bus et la centrale d'hydrogène ainsi que la mise en place d'une nouvelle borne de distribution de REUT pour le remplissage des camions. Cette opération est toujours en cours.



GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)

Service opérationnel de débroussaillage et d'entretien des vallons, cours d'eau et ouvrages



- 37 tonnes de déchets ramassés ;
- 284 000 m² de surfaces débroussaillées ;
- 95 ouvrages (pièges à embâcles, dégrilleurs, dessableurs, etc.) contrôlés chaque année avant et après chaque épisode pluvieux et 70 zones entretenues; représentant 130 000 m² et plus de 13 km de longueur ;
- 13 053 950,99 € d'aménagements structurants réalisés en 2024.

Acquérir du foncier pour protéger le territoire et créer des espaces naturels et paysagers

- 8 déclarations d'Intérêt Général (DIG) dans le cadre d'arrêtés préfectoraux (AP) sur le territoire de l'Agglomération : 7 en cours dont 2 nouvelles dès 2024 (vallons des Gabres et Devens avec arrêté préfectoral datant de mai 2024 et vallon de la Foux avec AP datant de novembre 2024 et un en cours de renouvellement Frayère/Roquembilière) ;
- 2 110 courriers envoyés durant la campagne d'information et de rappel des obligations d'entretien des vallons et cours d'eau, soit 16 143 courriers envoyés depuis 2018, dans les secteurs soumis à ces DIG, dont 338 mises en demeure. 14 parcelles ont été débroussaillées par des prestataires à la suite de ces mises en demeure et refacturées aux propriétaires.

Informer et prévenir pour protéger les usagers

- 1 367 diagnostics de vulnérabilité réalisés depuis le lancement (dont 214 pour lesquels des travaux ont été réalisés) et 155 diagnostics réalisés en 2024 ;
- depuis 2018, près de 5 000 élèves de CM1 et CM2 ont été sensibilisés à la gestion de la ressource en eau ;
- près de 508 élèves de CM1, 145 collégiens et 60 lycéens, sensibilisés à la gestion du risque inondation en 2024. Depuis 2020, ce sont près de 4 300 élèves qui ont été sensibilisés au risque inondation ;
- 220 adultes/enfants, sensibilisés au risque inondation lors de Cannes Champêtre (16 juin 2024) ;
- accompagnement de collégiens et lycéens dans le cadre du projet Océano (visites des usines de production d'eau potable de Nartassier et Aquaviva), décembre 2024 ;

- en 2024, près de 90 courriers ont été envoyés aux syndics de copropriétés gérant des résidences avec parkings souterrains pour rappeler aux propriétaires les obligations stipulées dans le règlement du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) ;
- réunion d'information destinée aux acteurs économiques de la zone des Tourrades (20 présents) en décembre 2024.

Plan de prévention dans l'alerte crues éclair

- 1 instrument de mesure des cours d'eau installés en 2024 (soit 35 au total) pour permettre, notamment, de contrôler les hauteurs d'eau en temps réel ;
- modernisation de 7 dispositifs de surveillance à travers tout le territoire.

Culture du risque

- Atelier de travail en collaboration avec les acteurs du tourisme ;
- 41 repères de crue sur le territoire ;
- 16 panneaux pédagogiques posés sur le territoire.

Cannes Bocca Grand Ouest – Espace Stratégique de Requalification

- Janvier 2024 : approbation de la Mise en compatibilité (MEC) 3 du PLU avec le schéma directeur hydraulique de l'ESR ;
- fin 2024 : lancement de la modification du PPRI par les services de l'Etat visant l'activation de l'Espace stratégique de requalification Cannes Bocca Grand Ouest (ESR CBGO).

Inondations du 23 septembre 2024 – Vallon de la Foux

- 74 bases de données des repères des Plus Hautes Eaux (PHE) relevées par Mayane en 24h dont 52 mesures de laisses de crues (avec cartographie des points géolocalisé, les hauteurs d'eau + photographies) ayant contribué à reconnaître la commune de Cannes en catastrophe naturelle ;



- lancement de l'étude stratégique pour élaborer un programme de travaux structuré techniquement et financièrement tenable sur le vallon de la Foux.



PAPI Cannes Lérins : un programme d'actions et de travaux structurant d'une ampleur inédite



Frayère aval - Travaux au pont Amador Lopez

Recalibrage de la Frayère aval à Cannes – Phase 1 : de l'avenue des Buissons Ardens au pont Amador Lopez

Des travaux menés de septembre 2023 jusqu'en août 2024 pour un coût total de 3 650 000 € HT pour la phase 1.

Il s'agit d'élargir le cours d'eau de la Frayère afin de limiter le risque de débordement lors de pluies intenses. Sur un linéaire de 400 mètres, il est agrandi de 14 mètres pour atteindre une largeur de 25 mètres, augmentant ainsi considérablement sa capacité hydraulique au-delà des besoins d'une crue centennale.

Par tout temps, les chemins piéton situés sur le long des deux rives sont rendus accessibles, sécurisés et renaturés avec 10 000 m² de surface végétalisée.

AVANT APRÈS

Recalibrage de la Frayère aval à Cannes – Phase 2 : du pont Amador Lopez à l'avenue Francis Tonner

- Septembre 2024 : Dépôt de la demande de dérogation d'atteinte aux espèces protégées. Transplantation prévue pour septembre – Novembre 2025.

Bassin de Carimaï à Cannes et au Cannet

- Études géotechniques et achat de terrains prévus (70 000 m²) ainsi qu'une phase d'avant-projet engagée ;
- fin 2024 : lancement des acquisitions foncières (environ 15 000m²) restantes dans l'emprise de la ZEC amont ;
- dépôt de la demande de dérogation d'atteinte aux espèces protégées. Travaux préparatoires (démolition et transplantation) fin 2025.

Mandelieu-La Napoule : aménagement de Minelle

- Définition du chiffrage par poste ;
- recherche de financement ;
- élaboration, stabilisation de l'Avant projet (AVP) et acquisition foncière par la commune des vergers de Minelle.

Mandelieu-La Napoule : barrage des Barnières

- Redéfinition des mesures compensatoires du projet ;
- redémarrage de l'Instruction ;
- passage en Conseil National de la Protection de la Nature avec avis favorable avec réserve ;
- passage en Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites avec avis favorable à l'unanimité ;
- reprises du dossier en vue de l'enquête publique pour début 2025.

Mandelieu-La Napoule : recalibrage de la Théoulière

- Septembre 2024 - dépôt du dossier d'Autorisation Environnementale auprès de la DDTM ;
- instruction et reprises du dossier en vue d'une enquête publique en février 2025.

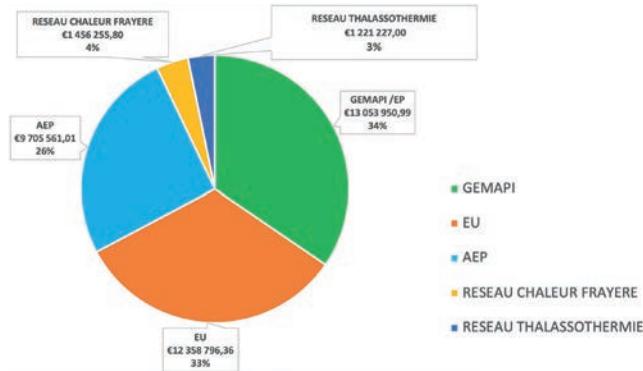
Mougins : recalibrage du Vallon du chemin de la Plaine

- Fin de conception et attribution du marché, travaux réalisés en 2024.

2. DGAST AMÉNAGEMENTS URBAINS & ÉQUIPEMENTS PUBLICS

En 2024, 37 795 791 M € TTC d'investissement sur le territoire communautaire (études et travaux) toutes compétences confondues GEMAPI/EU/EP/EAU POTABLE.

Auxquels s'ajoutent 1 456 256 € TTC pour le réseau de chaleur Frayère Cannes et 1 221 227 € TTC pour le réseau Thalassothermie Croisette.



Réclamations usagers

- 3 115 : +2 % d'augmentation par rapport à 2023 ;
- taux de clôture de 89,73 %.

Défense extérieure contre l'incendie

- 283 réparations de points d'eau incendie (PEI) ;
- 1 230 points d'eau incendie contrôlés ;
- 7 points d'eau incendie créés.

Opérations

- 86 opérations prises en charge par la direction des travaux hydrauliques toutes compétences confondues dont 45 en eau potable ;
- 34 en assainissement, 7 en GEMAPI.

Service opérationnel GEMAPI

- 125 242 ml de vallons nettoyés ;

- 283 945 m² de surfaces débroussaillées ;
- 36.92 T de déchets ramassés ;
- 23 passages sur les ouvrages ;
- 1 665 h d'opérations ponctuelles annuelles ;
- prestations extérieures (Smiage et marché à Bon de commande) : 9 débroussaillages et 128 interventions ;
- 2 110 courriers envoyés durant la campagne d'information et de rappel des obligations d'entretien des vallons et cours d'eau, soit 16 143 courriers envoyés depuis 2018, dans les secteurs soumis à ces DIG, dont 337 mises en demeure. 14 propriétés ont été débroussaillées par l'Agglomération à la suite de ces mises en demeure.

Travaux eaux usées :

- 2,3 km microtunnelier ;
- 2 225 ml de renouvellement et réhabilitation de réseau d'assainissement (4,5 km avec le microtunnelier) ;
- 83 ml d'extension du réseau d'assainissement ;
- 101 renouvellements de branchements d'eaux usées ;
- création d'une installation de traitement Hydrogène sulfuré (H2S) sur le poste de refoulement du Moure Rouge ;
- renouvellement et renforcement du poste de refoulement de l'île Sainte Marguerite ;
- réparation et renouvellement partiel de l'émissaire eaux usées du vallon du Devens.

Travaux eaux pluviales :

- 4 525 ml de renouvellement et de réhabilitation de réseaux d'assainissement ;
- 83 ml d'extension de réseaux d'assainissement ;
- 529 ml de renouvellement et de réhabilitation de réseaux d'eaux pluviales ;
- 133 renouvellements de branchements ;
- 1 installation et traitement H2S dans le poste de refoulement Moure Rouge à Cannes.

Travaux eau potable :

- 17 M € dédiés au programme pluriannuel de travaux du SICASIL en 2024 ;
- 11 300 m de nouvelles conduites d'eau potable ;
- 950 ml d'extension de réseau ;
- 489 branchements renouvelés ;
- 511 m de canal de la Siagne à Mouans-Sartoux et Mougins ;
- 347 m du canal du Loup à Bar-Sur-Loup et Châteauneuf de Grasse.

Lutte contre les risques de pollution et pour la préservation de la qualité des eaux de baignade

- Réparation de l'émissaire d'eaux usées du Devens (travaux maritimes) ;
- renforcement du poste de refoulement d'eaux usées de l'île Sainte-Marguerite ;
- installation de 21 paniers anti macro-déchets sur la place Gambetta à Cannes ;
- mise en place de regards en résine étanches sur le réseau d'assainissement, vallon du Riou.

ACTIONS PHARES

Assainissement et eau potable (AEP)

Restructuration des réseaux d'assainissement (EU) et d'eau potable (AEP) sur le boulevard de la Croisette

En 2024, poursuite et finalisation des travaux de requalification de surface de la Croisette. L'Agglomération et le SICASIL, en leur qualité d'exploitants et de gestionnaires des systèmes d'assainissement eaux usées, d'eaux pluviales et du réseau de distribution d'eau potable, mettent en œuvre les travaux de restructuration des réseaux humides et de modernisation des émissaires d'eaux pluviales sur le périmètre entier du Boulevard de la Croisette.

Pour rappel, il s'agit d'une opération de très grande envergure et complexe, un « ré embellissement des espaces publics du Boulevard de la Croisette » depuis le Palais des Festivals au Parking de la Roseraie sur toute sa largeur intégrant sa promenade, ses parcs et jardins, remontant au-delà de la chaussée nord au droit des façades des palaces et boutiques, depuis ses sous-sol à sa surface.

Travaux terminés en 2024

- **Renouvellement des réseaux EU et AEP sur le Boulevard de la Croisette nord**
 - ◊ Travaux réceptionnés le 30 juin 2024 ;
 - ◊ montant du marché de travaux réseaux d'assainissement de l'Agglomération : 3 581 524 € HT ;
 - ◊ montant du marché de travaux réseau de chaleur de l'Agglomération : 3 238 675 € HT ;
 - ◊ montant du marché de travaux SICASIL : 1 985 972 € HT.
- **Travaux de renouvellement des réseaux EU sur le boulevard de la Croisette Microtunnelier**
 - ◊ Travaux réceptionnés le 21 juin 2024 ;
 - ◊ montant du marché de travaux : 19 787 907 € HT.

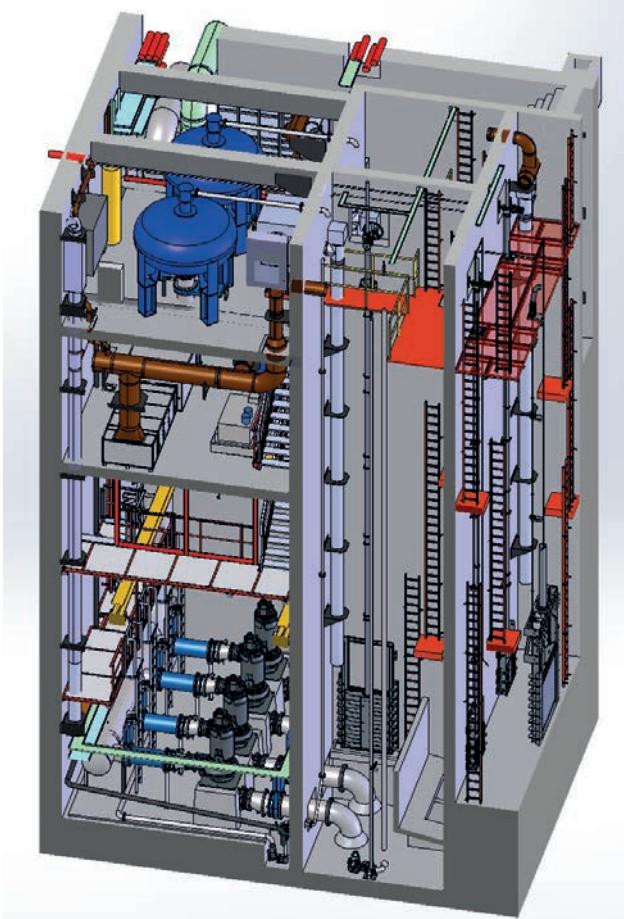


Assainissement

Dernière phase :

- Crédit d'un nouveau poste de refoulement (PR) Saint-Pierre plus moderne ;
- démarrage des travaux : 08/04/2024, pour une mise en service en mai 2025 ;
- montant du marché travaux : 5 499 157 € HT.

Définition des travaux :



- Travaux de pose du Y de raccordement du futur PR Saint-Pierre

Réutilisation des Eaux Usées Traitées phase 2 :

- Crédit du réseau d'eaux usées traitées depuis la STEP Aquaviva à Mandelieu-La Napoule. Ces travaux permettront d'alimenter en eaux usées traitées les systèmes de lavage de Palmbus et de la collecte ainsi que la future centrale H₂ tous situés avenue de la Roubine à Cannes ;
- montant des travaux : 458 755 € HT.



Travaux de la mise en place d'une cuve de désodorisation du poste de relevage réseau eaux usées parking Moure Rouge

- Montant des travaux : 111 700 € HT.



Travaux d'extension du réseau d'eaux brutes du parking Lamy

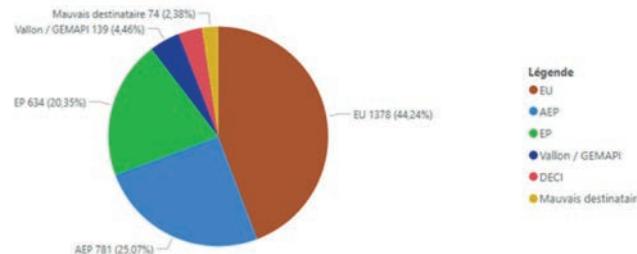
- Travaux depuis les bornes existantes au boulevard de la Lorraine jusqu'au croisement entre la rue Pasteur et le boulevard de la Croisette ;
- montant des travaux : 252 513 € HT.



Service exploitation eaux usées :

3 115 demandes reçues en 2024, soit une augmentation de +2% par rapport à l'année 2023. Soit un taux de clôture de 89.73 %.

Répartition par domaine d'activité



Réclamations

	<ul style="list-style-type: none">• 22 opérations• 112 255, 60 €
	<ul style="list-style-type: none">• 1 051 dossiers traités en interne

Poursuite de l'entretien et pose de filets de récupération des macro-déchets

Ces filets emprisonnent et récupèrent les déchets solides (plastique, verre, aluminium, mégots de cigarettes, etc), transportés par les réseaux d'eaux pluviales, sans réduire le débit des eaux de pluie.

3 filets ont été mis en place par les équipes communautaires :

- 1 au vallon Poussiat ;
- 1 au Port Canto ;
- 1 au vallon de la Fou.

Pose de 21 paniers anti macro-déchets dans les avaloirs de la place Gambetta et d'un panier supplémentaire au Palais des Festivals.

À noter : la commune de Mandelieu-La Napoule s'est également dotée de filets de récupération des macro-déchets.



Travaux de création d'un réseau de chaleur Quartier de la Frayère – Cannes

- Démarrage le 11 mars 2024 – 1 992 089 € HT.



GEMAPI / EAUX USÉES / EAU POTABLE

Travaux de restauration capacitaire du vallon de la Plaine, de réhabilitation du réseau d'eaux usées et de renouvellement du réseau d'eau potable sur le chemin de la Plaine, dans la commune de Mougins.

- ◊ 1 km de réseau pluvial rénové ;
- ◊ 520 mètres de conduite d'eau potable ;
- ◊ 825 mètres de conduite d'assainissement ;
- démarrage des travaux : le 29/01/2024 ;
- montant des travaux : 5 883 506 € HT.



Bassin de rétention de la Palestre au Cannet

- Réalisation des travaux (capacité : 3 000 m³) pour un coût de 880 000 € TTC



Recalibrage de la Frayère PHASE 1: entre l'avenue des Buissons Ardents et le pont neuf de la rue Amador Lopez.

- Travaux réceptionnés fin juillet 2024 ;
- montant du marché de travaux : 3 650 000 € HT.



Dans le cadre du PAPI (Plan d'Action et de Prévention contre les Inondations), un projet de réaménagement hydraulique et écologique de La Frayère est envisagé. Le projet se situe dans sa zone aval, à l'aval de la confluence entre la petite et la grande Frayère, entre la confluence et l'avenue Francis Tonner.

Ce projet répond à un double objectif :

- Amélioration hydraulique du cours d'eau, visant à limiter le risque inondation ;
- amélioration écologique du cours d'eau, par une renaturation des berges, associée à un aménagement paysager.

Le projet de restauration de la Frayère concerne le quartier de la Bocca de la commune de Cannes. Il s'étend plus exactement sur un linéaire de 930 m, entre la confluence de la Petite et Grande Frayère (à 70 mètres en aval de l'autoroute A8), jusqu'à l'entrée de l'ouvrage de l'Avenue Francis Tonner.

Service opérationnel GEMAPI :

- 125 242 ml de vallons nettoyés ;
- 283 945 m² de surfaces débroussaillées ;
- 36,92 T de déchets ramassés ;
- 23 passages sur les ouvrages (cumul année) ;
- nombre d'opérations ponctuelles annuelles : 665 heures ;
- prestations extérieures (Smiage et Bon de commande) : 9 débroussaillages et 128 interventions.



Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable carrefour Alexandre III Croisette Cannes - 158 000 € HT.



Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable avenue de la Valmasque et avenue du golf - Mougins - 371 042 € HT.



Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable boulevard des termes - Mandelieu-La Napoule - 217 185,18 € HT.



Travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable, réservoir de la vignasse 2000m³ - Mandelieu-La Napoule - LOT A 225 523 € HT/ LOT B 527 562 € HT.



3. DGAST EXPLOITATION-CONSTRUCTION

ACTIONS PHARES

Piscine Le Grand Bleu

- Relamping du vestiaire et du mât d'éclairage du bassin de 25m : réalisation dernier trimestre 2024 pour un montant total de 87 000 € TTC ;
- pose de carrelage dans les douches, vestiaires et couloirs par le service des Bâtiments communaux ;
- remplacement de la bâche thermique des 2 bassins ;
- travaux achevés en janvier 2025 pour un montant total de 660 322 € TTC.



Centre technique municipal (CTM) Négrin

- Aménagement des locaux de la Collecte ;
- installation d'une baie de brassage ;
- montant des travaux : 70 200 € TTC.

Les Gabians

- Travaux d'aménagement des locaux destinés à accueillir le service des Finances ;
- réalisation de mars à octobre 2024 pour un montant de 39 300 € TTC.

4. DGAST DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

Coordination de la préparation des délibérations DGST avec mise en place d'une réunion mensuelle pour l'Agglomération.

Élaboration de délibérations

Acquisition de biens immobiliers prévus en vue de la réalisation d'ouvrages :

- Lutte contre les inondations ;
- travaux Tournamy, enfouissement des réseaux de télécommunications Orange ;
- fonds de concours travaux Esplanade Pantiero, etc.

Pilotage et coordination des courriers DGST Agglomération et Ville de Cannes

- 104 courriers DGST de l'Agglomération traités avec le logiciel MAARCH, suivi des courriers signalés ;
- 256 courriers de l'Agglomération transmis aux directions pilote Ville de Cannes / Agglomération ;
- 150 courriers Ville de Cannes (courriers traités par la DAF dont courriers juridiques, exécution des marchés, précontentieux, etc.) et contrôle des courriers des services intra-DGST.

Conventions de partenariat

- Diagnostics canicule de bâtiments publics de la Ville de Cannes – Convention de partenariat entre la Ville de Cannes et le Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) ;
- risques liés aux canalisations de gaz – Convention de coopération avec G.R.D.F.

Réalisation d'études juridiques

Études portant sur l'exécution des marchés publics et pilotage des contentieux et précontentieux de la DGST Ville de Cannes.

Contribution à la mise à jour des informations calendaires et élaboration des indicateurs DGST

Valorisation des actions de la Ville de Cannes et de l'Agglomération Cannes Lérins

- Dossiers de synthèse : conférence de rentrée (écoles, crèches), plans fraîcheur, églises, squares, vélo, photovoltaïque, arbres, cimetières, etc ;
- synthèses et fiches projet : Croisette, les Allées de la Liberté, Nouvelle Frayère, Plan fraîcheur, Plan églises, etc.

Élaboration de tableaux de pilotage financiers pour les grands projets

- Nouvelle Frayère ;
- les Allées.



LE CANNET

COMMUNICATION

L'ANNÉE 2024 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE RÉORGANISATION DU SERVICE COMMUNICATION OPÉRÉE À PÉRIMÈTRE CONSTANT.

Parmi les principales actions menées en 2024 :

1. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

CAMPAGNES ET ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES

- Création et déploiement de campagnes de communication externe : PAPI, emploi, mobilité, recrutement, collecte (biodéchets et compostage) ;
- accompagnement des directions et services pour leurs besoins de communication, de la définition des messages à la production des supports ;
- Réalisation de 317 reportages photos.

PUBLICATIONS

- Coordination, maquettage et mise en page des rapports communautaires : rapport d'activités, rapport de développement durable, rapport d'activités du conseil de développement (CDD), RPQS collecte ;
- conception et réalisation de brochures institutionnelles thématiques (mobilité, environnement, projet alimentaire territorial, collecte, cycles de l'eau, développement territorial) ;
- création de supports de communication imprimés : cartes de visite, oriflammes, kakémonos, panneaux, adhésifs, signalétiques.



COMMUNICATION DIGITALE

- Animation du site internet de l'Agglomération cannespaysdelerins.fr (actualités, mise à jour de pages thématiques, création de nouveaux contenus) : 74 000 visiteurs (+50%), 51 000 utilisateurs actifs (+60%);
- animation et développement des réseaux sociaux :
 - ◊ 1 109 publications en 2024, avec une progression du format vidéo ;
 - ◊ développement du réseau LinkedIn (6 814 abonnés) ;
 - ◊ progression des autres canaux : Facebook (5 946 abonnés, +6%), X (3 337 abonnés, +3%), Instagram (2 225 abonnés, +10%) ;
- production de contenus multimédias : bilan mobilité, préparation de la série « Comment ça se trie ? ».

ÉVÈNEMENTIEL INSTITUTIONNEL

- Organisation et co-organisation de manifestations publiques ;
- conception de stands pour des salons : Salon des maires, Salon SilverEco ;
- coordination logistique et signalétique évènementielle (traiteur, matériel, repérages) ;
- gestion des denrées alimentaires pour les manifestations internes et externes ;
- création des visuels et coordination des commandes d'objets promotionnels.

Vidéo risque d'inondation



2. COMMUNICATION INTERNE

- Mise en page, co-rédaction et diffusion de la newsletter interne : 10 numéros en 2024 ;
- réalisation de supports dédiés à l'accompagnement des opérations de communication interne ;
- engagement d'une démarche d'internalisation des créations graphiques. En 2024, 55 projets ont été réalisés en interne. Cette évolution poursuit plusieurs objectifs :
 - ◊ une meilleure maîtrise de la chaîne graphique ;
 - ◊ l'homogénéité des supports de communication et leur cohérence visuelle ;
 - ◊ une plus grande réactivité face aux besoins des services ;
 - ◊ la perspective de réaliser des économies substantielles en 2025, en limitant le recours aux prestataires externes.

3. PRESSE

- 18 séquences presse officielles organisées – chacune d'entre elle a fait l'objet d'une invitation presse. À cela, il peut être ajouté 13 manifestations publiques qui ont fait l'objet d'une communication spécifique ;
- 46 communiqués de presse (CP) et infos presse réalisés soit l'équivalent de 4 par mois environ ;
- 44 réponses à des sollicitations presse soit l'équivalent de 4 par mois environ (ne sont pas comptabilisées : les réponses à des SMS ou appels sans format interview, les interviews réalisées dans le cadre des séquences officielles) ;
- une année marquée par la crue éclair du 23 septembre 2024 qui a suscité une couverture médiatique conséquente (a minima 38 articles locaux et nationaux recensés à ce sujet).

Cannes

Risque inondation : Ville et agglo se préparent

La CACPL et la Ville procèdent en ce moment au nettoyage des avaloirs, caniveaux et fossés en bord de voie pour anticiper les risques liés aux inondations qui peuvent s'abattre en automne.



nice-matin
Mercredi 21 août 2024

Des épisodes méditerranéens

Les épisodes méditerranéens sont liés à des remontées d'eau chaleureuse et instable en provenance de la Méditerranée.

Il peut également entraîner des orages violents parfois stationnaires. Un épisode méditerranéen peut durer plusieurs jours (jusqu'à un automne (septembre à mi-décembre), moment où la mer favorise une forte évaporation.

demande par la Ville de Cannes, une vaste parcelle à l'angle de la route des lavoirs et de l'avenue de la République, a été mise en vente par le propriétaire. Ensuite, un rapport très précis a été effectué sur la prévention des inondations (PPI) qui est siégeant et étalé sur plusieurs années. Il a été décidé de faire un investissement total de 14 500 millions d'euros.

Enfin les fossés et le bord de la route des lavoirs ont été nettoyés tout long de l'année, avec une attention particulière au fil d'éte. Un sondage effectué dans les zones où les déchets sont stockés et où cours d'eau publics ont été débordés depuis 2016, et plus de 200 tonnes de déchets sauvages et anthropiques enlevées des fossés et cours d'eau, dont 152 tonnes uniquement à Cannes, depuis 2016.

Etats-Unis par ailleurs, les fossés et cours d'eau, dont 152 tonnes, ont été nettoyés. Ces derniers sont situés sur le domaine privé. Des particuliers bien conscient des risques : sur 2 418 coursiers de rapid'entretien recensés l'an dernier, 260 tonnes de déchets naturels et anthropiques enlevées des fossés et cours d'eau, dont 152 tonnes uniquement à Cannes, depuis 2016.

SANDIE NAVARRA
snavarra@emmariva.fr



CANAL DE LA SIAGNE

PÔLE MÉTROPOLITAIN CAP AZUR

Créé le 1^{er} juillet 2018, le pôle métropolitain CAP AZUR rassemble les Communautés d'Agglomération :

- Cannes Pays de Lérins (CACPL) ;
- Sophia Antipolis (C.A.S.A.) ;
- Pays de Grasse (C.A.P.G.) ;
- Communauté de Communes Alpes d'Azur (C.C.A.A.).

EN 2024, POUR SA SEPTIÈME ANNÉE D'EXISTENCE PLACÉE SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'AGGLOMERATION CANNES LÉRINS. LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CAP AZUR A DÉPLOYÉ DE NOUVELLES ACTIONS AU PROFIT DU BASSIN DE VIE MÉTROPOLITAIN ET DE SES 450 000 HABITANTS.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION PUBLIC-PUBLIC ENTRE LES SYNDICATS SMED (SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DÉCHETS) ET UNIVALOM POUR LE TRI ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS, CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 25/03/2024

Ce partenariat historique s'inscrit dans le cadre du schéma global de gestion des déchets à l'échelle du pôle CAP AZUR, dont il constitue la première étape opérationnelle de mise en œuvre.

Validé par le conseil métropolitain du 20/10/2022, cet ambitieux projet vise à doter le bassin de vie métropolitain d'un dispositif vertueux de traitement de ses déchets au plan économique et écologique et de l'engager sur la voie de l'autonomie.

3^E ÉDITION DE L'ACCÉLÉRATEUR DE SOLUTIONS CLIMAT À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN, RENCONTRE DES LAURÉATS 06/06/2024

Ce dispositif innovant, porté par l'Agglomération Cannes Lérins en collaboration avec Creative Minds Consulting, vise à détecter et accompagner des startups et PME spécialisées dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation des villes face à ces enjeux. L'édition 2024 a été organisée pour la première fois sur le périmètre du pôle métropolitain CAP AZUR.

PRÉSENTATION DES AXES STRATÉGIQUES COMMUNS ET ACTIONS COMMUNES DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX DU PÔLE MÉTROPOLITAIN, 08/11/2024

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) visent à promouvoir une alimentation locale, durable, et de qualité en mobilisant les acteurs de la chaîne alimentaire à l'échelle du territoire métropolitain. Dans cet objectif, les intercommunalités du pôle ont engagé une démarche collaborative qui s'appuie sur l'engagement de chacune d'elles et du Département des Alpes-Maritimes, dont les axes stratégiques communs et le point d'avancement des actions communes ont été présentés aux membres du conseil.

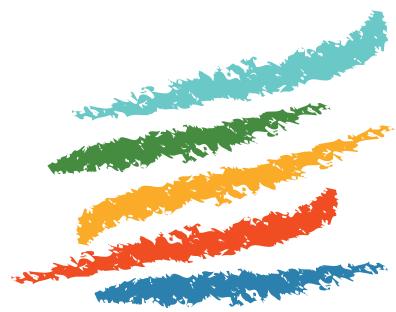
BILAN DES ACTIONS MOBILITÉ CAP AZUR WIIIZ, 08/11/2024

Organisée à l'issue du conseil métropolitain, cette séquence a permis de dresser le bilan du réseau des bornes de recharge IRVE WIIIZ déployé sur le bassin de vie métropolitain depuis 2018, ainsi que de présenter le projet de Schéma Directeur IRVE 2024-2028. A également été présenté le bilan du service de covoiturage Blablacar Daily (ex-Klaxit) auquel les intercommunalités du pôle ont toutes adhéré progressivement depuis 2020.



Vidéo Bilan Mobilité





CANNES
PAYS DE
LÉRINS